

Rénovations majeures au Chaînon d'Or



Le Chaînon d'Or, à Disraeli, propriété de l'Office d'Habitation du Sud des Appalaches. Crédit photo : Site Web de l'OHSA

Nos propositions publicitaires
Papier | Facebook | Web

Informez-vous de nos tarifs
Maintenant

Le Cantonnier 25

Mylène
819 678-4883

Lotbinière-Frontenac et Mégantic
Qui sont les candidat.e.s?

Pages 6 et 7 - 18 à 20

Dans le vent avec les éoliennes
Le Parc des Hauts Reliefs

Pages 12 à 16

NOUVELLE PROGRAMMATION

**ACTIVITÉS
D'AUTOMNE**
2026

INSCRIPTION DÈS MAINTENANT

Activités ouvertes à tous
PLACES LIMITÉES
Mieux vaut s'inscrire tôt!



INSCRIPTIONS ET PAIEMENTS

Sur place : 888, rue St-Antoine,
Disraeli

Par virement interac :
contactez-nous pour les détails.



Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi
de 9 h à midi
de 13 h à 16 h



Centre d'entraide de la région de Disraeli

Agenda complet : cerd.ca/activites

Questions? 418 449-5155, poste 2

Suivez-nous sur **Facebook**



Le Kia Seltos

Un VUS qui se conduit
comme un VUS.



Dir mouvement vient l'inspiration

Obtenez votre **Seltos** dès aujourd'hui



Traction intégrale livrable.



Clé numérique livrable.



Hayon intelligent à
commande électrique livrable.

877, rue Pie XI, Thetford Mines
418 334-1049 | kiathetford.ca



Kia Thetford

Un investissement majeur pour le 920, rue Saint-Joseph à Disraeli

Par Mathieu Fontaine, Office d'Habitation du Sud des Appalaches (OHSA)

Après 40 ans d'existence, l'immeuble situé au 920, rue Saint-Joseph à Disraeli, dont l'OHSA est propriétaire, fera l'objet de rénovations majeures. L'Office prévoit y investir plus d'un million de dollars dans un vaste projet de rénovation.

Les travaux, prévus de février à août 2027, toucheront une grande partie de l'immeuble qui compte treize logements destinés aux personnes de 50 ans et plus. La mécanique du bâtiment sera remplacée ou améliorée, notamment la plomberie, l'électricité, le système d'alarme, l'interphone et la ventilation.

Dans les logements, les salles de bain seront entièrement rénovées, les armoires de cuisine réparées et les couvre-planchers remplacés. Les espaces communs feront également peau neuve avec la rénovation complète des couloirs, de la buanderie, du salon communautaire et de l'entrée principale.

Ces investissements sont essentiels pour préserver les infrastructures qui jouent un rôle important dans nos communautés. Plusieurs immeubles de logements sociaux ont traversé des décennies. Les

entretenir et les moderniser permet non seulement de prolonger leur durée de vie, mais aussi de continuer à offrir des milieux de vie agréables, fonctionnels et sécuritaires aux locataires.

En raison de l'ampleur des travaux, une relocalisation temporaire des treize locataires sera nécessaire. L'Office est conscient qu'un déménagement, même temporaire, peut représenter une étape importante et parfois préoccupante. C'est pourquoi l'accompagnement des résidents est au cœur de la préparation du projet.

L'OHSA accompagnera chaque locataire dans les différentes étapes de la relocalisation. L'Office sera responsable de trouver les logements temporaires et accompagnera ses locataires dans la préparation au déménagement. L'Office prend en charge les déménagements ainsi que l'entreposage des biens lorsque nécessaire. L'objectif est de faciliter cette transition et de limiter autant que possible les inconvénients pour les résidents.

À terme des travaux, les locataires retrouveront un immeuble largement modernisé et mieux



Le Chaînon d'Or, propriété de l'Office d'Habitation du Sud des Appalaches. Crédit photo : Site Web de l'OHSA

adapté à leurs besoins. Cet investissement de plus d'un million de dollars témoigne de l'importance accordée à la préservation du logement social à Disraeli. L'Office tient à souligner l'implication et la bonne collaboration de la Ville de Disraeli ainsi que de la Société d'habitation du Québec qui ont permis la mise en place de ce projet de rénovations majeures.

Rappelons que l'Office d'Habitation du Sud des Appalaches

(OHSA) a pour mission d'offrir des logements abordables, sécuritaires et de qualité aux personnes et aux ménages à faible revenu de son territoire. Cette mission passe également par l'entretien et la modernisation de son parc immobilier afin d'en assurer la pérennité.

Investir aujourd'hui dans nos bâtiments, c'est préserver des logements de qualité et des milieux de vie essentiels pour notre communauté pour les années à venir.

Des citoyens vent debout contre les éoliennes

Par Mario Dufresne



Crédit photo : Web

Longuement plébiscitées au début des années 2000, voilà que les éoliennes semblent mises au ban de la société par, dans certains cas, ceux-là même qui en étaient les ardents défenseurs.

Mais que s'est-il passé pour que des militants environnementalistes s'opposent maintenant à leur implantation... pour des raisons « écologiques »?

Dans plusieurs régions du Québec, leur implantation donne lieu à des débats parfois virulents où s'opposent préoccupations environnementales, qualité de vie, développement économique, santé et protection des paysages.

Dans la MRC des Appalaches comme ailleurs, le sujet divise parfois les citoyennes et les citoyens, les élus.e.s et même les familles.

Une assemblée publique tenue à Saint-Fortunat il y a quelques semaines, à laquelle assistait la coordonnatrice du Cantonier, en a offert une nouvelle illustration.

Alors que de nombreux résidents étaient venus exprimer leurs préoccupations et leurs attentes face aux projets éoliens, ce qui devait n'être qu'une simple séance régulière du conseil s'est tout à coup transformé en foire d'empoigne, mettant ainsi prématurément fin à la période de questions. Mais que reproche-t-on aux éoliennes?

Que reproche-t-on aux éoliennes?

Les opposants évoquent entre autres que ces géants, étant très visibles, modifient le paysage, surtout dans les régions rurales ou montagneuses.

Ensuite, le bruit de type « soufflement » ou « chuintement », qui peut se transformer en nuisance sonore lorsqu'il affecte la qualité de vie des personnes vivant à proximité.

Pour ses détracteurs, les éoliennes auraient aussi des effets néfastes sur la faune et la flore, en particulier sur certaines espèces d'oiseaux et de chauves-souris, notamment des collisions avec les pales en mouvement pour les rapaces et les oiseaux migrateurs, tout comme chez les chauves-souris.

De leur côté, les promoteurs et les défenseurs de l'implantation de parcs éoliens rappellent le rôle des éoliennes dans la production

d'une énergie renouvelable, la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et les retombées économiques pour les collectivités.

Entre ces deux visions, le débat est loin d'être clos. C'est pourquoi Le Cantonier a décidé d'aller à la rencontre d'acteurs concernés.

Dernières nouvelles

Le 3 septembre dernier, la CPTAQ publiait une orientation préliminaire contre le projet éolien Monnoir de 15 éoliennes en raison de la richesse des terres agricoles de la MRC du Haut-Richelieu qui serait détruite. Cette décision fait suite à un avis semblable dans la MRC Jardins-de-Napierville.

Le 7 septembre, le Regroupement vigilance énergie Québec (RVÉQ) a réuni plusieurs centaines de citoyens du Québec devant l'Assemblée nationale afin de demander un moratoire sur le développement éolien.

Gens d'affaires

La carte de membre corporatif du Cantonnier

Par Mylène Croteau

Dans la parution d'août, à la page 12, a été mise en lumière l'importance de soutenir Le Cantonnier par l'achat d'une carte de membre individuel au coût de 10 \$ par année. De nouveaux membres se sont ajoutés à ceux de 2026.

Le lectorat du Cantonnier est aussi composé de gens d'affaires gérant leur commerce ou leur entreprise dans l'une des localités desservies par notre média communautaire. Plusieurs pourraient devenir membres corporatifs.

J'entends déjà les questions.

« À quoi cela servirait de me procurer la carte de membre corporatif du Cantonnier? » Ou l'autre délicate question : « Qu'aurais-je en retour de mon investissement de 50 \$? » Toute réponse négative ne doit pas être vue comme un échec définitif, mais comme le

véritable point de départ de la négociation et de la découverte des besoins.

La conseillère publicitaire a comme mission d'amener de nouveaux partenaires d'affaires pour le maintien du Cantonnier dans son milieu de vie, le secteur sud de la MRC des Appalaches et une partie de celle du Granit.

Que faire pour convaincre les entrepreneurs.e.s d'acheter une carte de membre corporative au tarif de 50 \$?

Par ce simple énoncé : toute structure d'affaires doit générer des revenus pour s'acquitter des dépenses. Le Cantonnier est une petite entité qui a des factures à payer et qui gère des ressources

humaines et matérielles. Certes, il bénéficie du soutien pécuniaire du ministère de la Culture et des Communications, mais probablement bien inférieur au montant auquel vous pensez.

Un geste de solidarité

Votre carnet de commande est complet et vous n'avez pas besoin de publicité, vous pouvez quand même poser un geste de solidarité envers notre média régional.

Le journal Le Cantonnier a été fondé il y a 26 ans. Nous ne prévoyons pas la retraite de notre média. Toujours, nous travaillerons ardemment et avec passion à le faire rayonner dans sa forme traditionnelle, le papier. Et sur le Web et Facebook, dont la visibilité

dépasse largement les territoires de la MRC des Appalaches et du Granit.

Gens d'affaires du secteur des MRC des Appalaches, du Granit et d'ailleurs : dirigez votre regard sur le rectangle gris inséré sur cette page.

Toutes les informations vous permettront de soutenir annuellement votre Cantonnier par l'achat d'une carte de membre corporatif.

Cinquante dollars divisés par dix mois de parution : une alliance significative pour 5 \$ dollars par mois, ou 0,17 \$ par jour.

Le Cantonnier n'est pas onéreux.

Il n'y a donc pas lieu de crier « banqueroute ».

NOUVEAU PARTI POLITIQUE PROVINCIAL??

Devenez membre du Cantonnier

Pour reconnaître l'importance de la presse écrite locale libre de toute influence commerciale.

Catégories de cartes offertes :

Membre individuel : 10 \$
Membre corporatif et ami : 50 \$
Membre solidaire : 100 \$

Modalités de paiement :

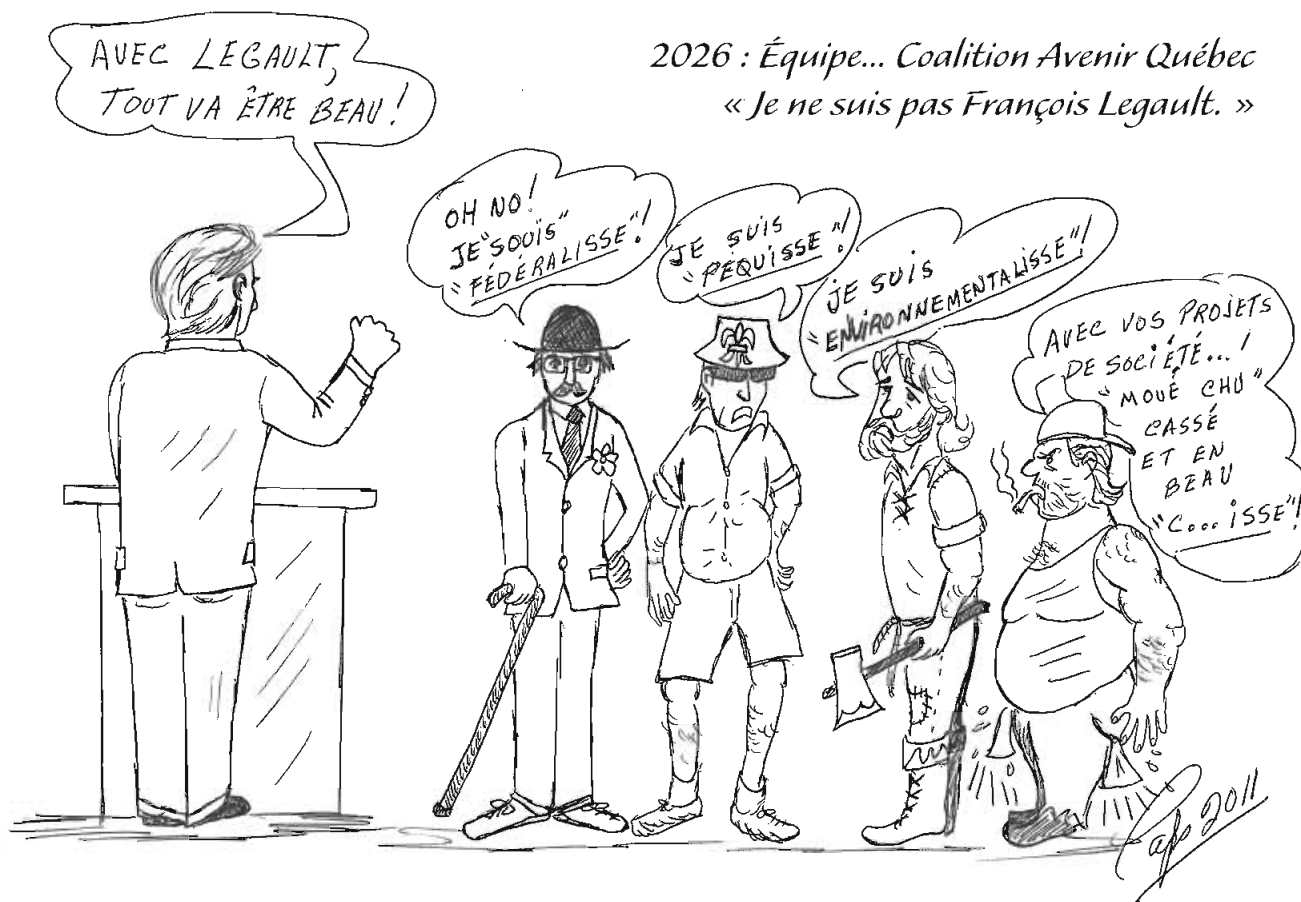
Par chèque : Au nom de
Journal Le Cantonnier
Adresse : 888, rue Saint-Antoine
Disraeli (Québec) G0N 1E0

Par virement bancaire

Institution : 815 / Transit 20274
No de compte : 4163044
Référence : membre

Par virement Interac

Courriel : administration@lecantonnier.com
Question : Quelle année
Réponse : 2026
Référence : membre



2026 : Équipe... Coalition Avenir Québec
« Je ne suis pas François Legault. »



888 rue St-Antoine, Disraeli QC G0N 1E0
Tél. : 418 449-1888 - Téléc. : 418 449-1889
Site internet : www.lecantonnier.com
Courriel : lecantonnier@lino.com
Tirage : 6 500 exemplaires
Impression : Imprimerie HEBDO LITHO

Prochaine parution : Mercredi 21 octobre 2026
Date de tombée pour réception des textes et des annonces : Mercredi 7 octobre 2026
Le tirage du journal est certifié (AMECQ).

Droits de reproduction : Tous les textes de ce journal peuvent être reproduits à condition de l'être intégralement et sous réserve que leur provenance soit clairement indiquée. Toute autre forme d'utilisation du contenu de ce journal est interdite sans autorisation expresse de la rédaction. Les idées et opinions publiées dans ce journal n'engagent que leurs signataires.

Les Artisans du journal :

Coordonnatrice & conseillère publicitaire : Mylène Croteau, 819 678-4883
Coordination à la rédaction : Sylvie Veilleux
Correction : Lise d'Amours

Responsable Web et Facebook : Mylène Croteau

Caricaturiste : Steven Laprise

Montage : Mylène Croteau | Supervision Graphique LLStudio

Font également partie de l'équipe, nos rédactrices et rédacteurs bénévoles générant des textes qui remplissent nos pages.
L'Escouade J 55 : Louise Couture, Jacqueline Demers, André Grenier, Suzanne St-Pierre, ainsi que Danielle Perrault et Daniel St-Laurent.

Merci à tous les artisans et artisanes bénévoles du journal.



Édité mensuellement par la Corporation du journal communautaire de Disraeli, Le Cantonnier a adopté dès sa fondation en 2000 un statut d'organisation sans but lucratif (OBNL). Il se consacre à la libre circulation de l'information et des idées provenant du milieu qui le soutient. Sa mission : Publier des informations locales et régionales afin de favoriser le développement et le rayonnement des communautés et l'expression des gens qui y vivent.

Distribution postale gratuite dans tous les foyers de : Beaulac-Garthby, Saint-Joseph-de-Coleraine, Disraeli, Lambton, Paroisse de Disraeli, Saint-Fortunat, Saint-Jacques-le-Majeur, Saint-Julien, Sainte-Praxède et Stratford.

Distribution par points de dépôt : Saint-Romain, Stornoway et Weedon (secteur Saint-Gérard).

Abonnement au journal papier : 40,00 \$ / année
Cotisations annuelles de membres : 10,00 \$ (Individuel), 50,00 \$ (Ami et Corporatif), 100,00 \$ (Solidaire).

Inscription à l'infolettre : www.lecantonnier.com

Après 17 ans de passion, elle retire son tablier

Traiteur Lynn Lapointe Traiteur devient le commerce l'Emporté

Par Mylène Croteau



De gauche à droite, Lynn Lapointe, Isabelle Matteau, Lucas et Patrick Grenier. Crédit photo : Mylène Croteau

Traiteur Lynn Lapointe

En 2009, une personne de son entourage lui a vendu ses équipements professionnels de cuisine. Lynn Lapointe plongeait alors dans le monde de l'entrepreneuriat et touchait aux nombreuses facettes du métier de traiteur. Entre baptêmes, buffets chauds et froids, cocktails dinatoires, événements variés, funérailles et mariages, notamment, elle a géré avec brio ressources financières, humaines et matérielles. « *J'ai aimé tout quoi!* », résume-t-elle avec le sourire.

La reconnaissance du travail bien fait, en tant que femme d'affaires a été le carburant de Lynn Lapointe. Les clients qui revenaient à représenter une grande satisfaction, pour celle dont la recette du succès ne reposait pas uniquement sur la qualité de la nourriture.

Après plusieurs années à travailler de nombreuses heures, Lynn reconnaît que le rythme commençait également à devenir plus difficile. « *Vers la fin, c'était de me lever tôt tous les matins. Ça commençait à être ardu pour moi* », confie-t-elle. La décision de fermer son entreprise marque donc la fin d'un important chapitre, mais pas le début d'une période sans projet.

De chaleureux remerciements

Au moment de tourner la page, Lynn tient surtout à remercier

ceux qui ont rendu cette aventure possible: ses clients. Elle leur est reconnaissante pour leur fidélité, leur encouragement et leur confiance, semaine après semaine, année après année. Elle tient également à rappeler qu'une entreprise ne se construit jamais seule. « *Derrière chaque femme, il y a toujours une équipe. Je n'ai pas réussi ça toute seule. J'ai eu beaucoup d'aide.* »

L'Emporté

Dans un prochain avenir, la bâtisse où logeait Lynn Lapointe Traiteur deviendra L'Emporté. Les nouveaux propriétaires mettent la main à la pâte pour une ouverture aux saveurs Matteau-Grenier.

Lynn Lapointe a vendu son commerce à un trio dont l'un des partenaires d'affaires est déjà connu du milieu disraélois, Patrick Grenier, ancien propriétaire du restaurant Chez Pat. Il travaillera avec sa conjointe, Isabelle Matteau et leur fils Lucas, dans cette nouvelle aventure familiale. « *Notre garçon ayant grandi aussi dans ce mode de vie, nous rejoint dans ce beau défi. On aime cuisiner, travailler avec les gens et surtout offrir de bons repas faits maison.*

De plus, avec L'Emporté, nous voulons continuer d'offrir du prêt à manger pratique mais aussi y ajouter notre touche personnelle et beaucoup de variétés », de mentionner Isabelle Matteau.

L'AMECQ demande des engagements concrets pour soutenir les médias écrits communautaires

À l'approche des élections générales au Québec, l'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ) interpelle les candidat-es de tous les partis et de toutes les régions à s'engager concrètement pour la survie des médias communautaires.

Le prochain gouvernement du Québec devra en faire davantage s'il a réellement à cœur l'information locale.

Soutenir les médias communautaires, c'est soutenir une information de proximité, indépendante et essentielle à nos communautés.

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

NDLR Le Cantonnier est fier de vous présenter les neuf personnes qui se présentent aux élections du 5 octobre prochain dans les circonscriptions de Lotbinière-Frontenac et Mégantic.

Un questionnaire leur a été soumis. Elles et ils ont répondu soit en entrevue, soit par écrit.

Nous vous invitons à découvrir leurs réponses qui révèlent, même à travers les promesses électorales de leur parti, leurs priorités comme actrice et acteur impliqués dans leur communauté.

L'ordre de présentation a été déterminé par ordre alphabétique

de circonscription et de noms de famille des candidat.e.s

Les promesses électorales des candidats pour les aînés sont regroupées à C9.



Parti libéral du Québec - Ludovic Beauregard

Par Mylène Croteau



Son parcours

Commissaire en économie circulaire pour la MRC des Appalaches et la Société de développement économique de la région de Thetford, Ludovic Beauregard fait le saut en politique provinciale pour rejoindre les rangs du PLQ.

Profondément ancré dans la région depuis quelques années, Ludovic Beauregard est diplômé

en gestion administrative, en plus de détenir une spécialisation en sciences politiques et en droit.

Au fil des années, il a occupé divers postes au service de sa communauté, tant en développement économique, en entrepreneuriat, en relations gouvernementales qu'auprès des municipalités.

Il est l'artisan de la démarche sociale DuGrisAuVert, qui selon les partenaires, est le plus important projet d'économie circulaire de l'histoire du Québec. Son leadership dynamique et sa capacité de mobilisation ont fait de la MRC des Appalaches un laboratoire d'innovation.

Ses priorités

« Ma priorité comme député sera d'être un véritable levier pour la région : faire avancer le train, régler intelligemment la réglementation

entourant les remblais amiantés, soutenir nos entreprises et notre relève agricole, développer notre filière de captation et de minéralisation du carbone, améliorer la mobilité et surtout ramener les décisions plus près du terrain », de soutenir Ludovic Beauregard.

Ce qui rejoint directement plusieurs engagements du Parti libéral.

Aider les gens

Lors du débat organisé par le Cégep de Thetford et la Chambre de commerce de la région de Thetford, il a parlé très clairement de l'importance d'avoir un filet social fort.

Le Parti libéral du Québec s'est engagé à s'attaquer à la crise du logement, notamment avec l'objectif d'atteindre 100 000 nouveaux logements par année au

Québec, en misant sur une diversité de types d'habitations, dont des logements sociaux, communautaires et abordables.

À cet effet, le candidat libéral est allé rencontrer le directeur de l'Office d'Habitation du Sud des Appalaches, où plus de 50 personnes en situation de précarité sont en attente d'un logement.

« C'est aussi une des choses qui m'ont amené vers le Parti libéral du Québec. Cette sensibilité envers les différentes clientèles desservies par nos organismes et cette volonté de reconnaître l'importance du communautaire me rejoignent beaucoup.

Je pense qu'il faut redonner de la confiance aux organismes et leur donner les moyens d'agir. »

Coalition Avenir Québec - Roch Gamache

Par Mylène Croteau



Son parcours

Le candidat de la Coalition Avenir Québec dans Lotbinière-Frontenac, Roch Gamache, souhaite mettre son expérience et son engagement au service des gens d'ici.

Son parcours professionnel l'a amené à travailler tant dans le secteur public que privé. Pendant près de dix ans, il a œuvré dans

le développement des marchés à l'international et dirigé plusieurs missions commerciales à l'étranger.

Il a ensuite occupé des postes de direction de cabinet dans plusieurs ministères, avant de rejoindre le cabinet de la Première ministre à titre de directeur de l'efficacité de l'État et de l'intégration numérique.

Ses priorités

Faire de nos défis économiques une force

Roch Gamache veut consolider les forces des acteurs du milieu autour d'initiatives et de projets structurants. Il souhaite faire rayonner tout le potentiel de Lotbinière-Frontenac, stimuler l'investissement et veiller à ce que la circonscription ne soit pas désavantagée sur le plan concurrentiel.

Dans le contexte de l'importance qui doit être accordée à l'efficacité numérique du Québec et à la protection de nos données, l'implantation d'un centre de traitement et de stockage de données présenterait, entre autres, une occasion à saisir pour mettre en relief tout le potentiel de Lotbinière-Frontenac.

Diminuer le coût de la vie

Après une vie de travail, vieillir chez-soi, dans son village, ne doit pas devenir un luxe. Celles et ceux qui souhaitent demeurer actifs ne doivent pas être pénalisés pour le faire. Les personnes qui veulent rester à la maison doivent pouvoir compter sur des services à proximité.

Les citoyens au cœur de l'État

Pour lui, tout doit être pensé à partir du parcours du citoyen : moins de formulaires, moins de portes

où frapper, des délais courts et un accompagnement. Il entend travailler à réduire les lourdeurs administratives et à améliorer l'accès aux services, afin de s'assurer que les ressources sont dirigées là où les besoins sont les plus importants.

La connectivité pour tous, partout

La circonscription a besoin que l'ensemble de son territoire soit connecté de manière fiable. Il souhaite poursuivre le travail afin que chaque secteur de la circonscription puisse bénéficier d'une connectivité à la hauteur de ses besoins.

« C'est pour la région où j'ai grandi que je vais m'employer à bâtir une économie qui fait de nos défis une force et un État qui répond efficacement. »

Parti conservateur du Québec - Renaud Labrecque

Par Sylvie Veilleux



Son parcours

Originaire de Saint-Étienne de Lauzon, cet ex-joueur de football entraîne les Filons de Thetford en plus d'être directeur général de Parisville, petite municipalité à l'extrémité du comté de Lotbinière-Frontenac.

Diplômé en relations humaines de l'Université Concordia et détenteur du titre de Directeur municipal agréé (DMA), il est reconnu pour sa rigueur en gestion publique.

L'aspirant député conservateur trouve que les médias nationaux,

de même que le gouvernement, n'en ont que pour les grands centres. Être un député présent sur le terrain, pas un influenceur médiatique, et agir comme la courroie de transmission de la population de son comté à l'Assemblée nationale, tels sont ses objectifs.

Ses priorités

Renaud Labrecque veut redonner du pouvoir aux municipalités et aux MRC et favoriser leur autonomie. Il veut réduire la bureaucratie et la réglementation.

Le dossier de la main d'œuvre lui donnera l'opportunité de pratiquer ce qu'il prône. Monsieur Labrecque souligne que les besoins des régions diffèrent de ceux des grands centres.

Retourner dans leur pays les travailleuses et travailleurs immigrants actuellement au Québec est pire, selon lui, que l'impact des tarifs américains sur l'économie.

Pour les besoins futurs de travailleurs étrangers, un débat public

s'impose. Il faut plus d'autonomie aux régions qui ont besoin d'une prévisibilité de main d'œuvre pour se développer.

La réglementation cause plusieurs problèmes, selon le candidat conservateur. Elle augmente les coûts de construction des maisons et des logements contribuant à la hausse du coût de la vie.

Dézoner au niveau des MRC les terrains zonés verts en friche générerait des nouveaux revenus et permettrait de bâtir des maisons, des logements abordables dans une région qui, comme Lotbinière, vit une explosion démographique.

Autre domaine où intervenir : l'utilisation des sols amiantés laquelle est restreinte par des règlements.

Renaud Labrecque croit au système public de santé. Il faut plus de GMF (groupe de médecine de famille) et de coopératives de santé. Le gouvernement doit octroyer plus de médecins en région les-quelles ont la responsabilité de se

rendrent attrayantes par la suite.

Il déplore que les municipalités ne disposent pas de moyens financiers pour assurer la sécurité sur les nombreux lacs de la région : le gouvernement ne peut pas se dédouaner.

Celui, qui refuse les demandes d'entrevue des médias nationaux, trouve que les ministères et organismes devraient acheter plus de publicités dans les médias communautaires.

Il promet de réserver les primeurs le concernant aux médias locaux et régionaux, s'il est élu.

Il faut redonner ses lettres de noblesse au bénévolat.

Pour Renaud Labrecque, sans bénévoles pas de sentiment d'appartenance à sa communauté!

Les promesses électorales des candidats pour les aînés sont regroupées à C9.

Parti Québécois - Jonathan Moreau

Par Sylvie Veilleux



Son parcours

Natif de Saint-Apolinaire, après 17 ans de vie politique municipale dont cinq comme maire de cette municipalité, Jonathan Moreau aspire à servir plus largement les citoyennes et les citoyens.

Son expérience en politique municipale, dont douze années en tant que conseiller municipal, lui a permis de mesurer la lourdeur de l'appareil bureaucratique québécois.

Celui qui occupe également le poste de vice-président de la Fondation du Cégep de Thetford a un attachement particulier pour sa région. Il souhaite être au service

des intérêts de la population de Lotbinière-Frontenac.

« Je veux faire partie d'un gouvernement qui travaillera autrement et cessera le mur à mur.

Il faut faire confiance aux gouvernements de proximité pour identifier leurs priorités et leur donner les moyens de les réaliser, entre autres, dans les secteurs de la main d'œuvre, de la protection de l'eau, de la santé », affirme-t-il

Ses priorités

S'attaquer au coût de la vie en enlevant la taxe de vente (TVQ) sur l'achat de tous les biens usagés tel que proposé par le Parti Québécois (PQ) est sa priorité. Le dossier des résidus miniers amiantés revêt aussi beaucoup d'importance pour lui, en particulier l'amélioration des infrastructures et l'adaptation de la réglementation au contexte actuel.

Cet ex-enseignant a travaillé en communication et dans le réseau de la santé. Il est persuadé que les députés peuvent aider la population à joindre les deux bouts en soutenant plus les services et

les organismes d'aide communautaire dans les régions.

Le recrutement de travailleurs étrangers demeure nécessaire pour répondre aux besoins de main d'œuvre même si le PQ veut réduire les seuils d'immigration. Il préconise de meilleurs incitatifs fiscaux pour garder les travailleurs âgés et du soutien financier pour aider les entreprises à effectuer le virage numérique.

Pour Jonathan Moreau, l'accès à la santé passe par l'amélioration de l'offre publique. « Les gens doivent être soignés chez-nous! L'argent sauvé par l'abolition de Santé Québec permettra d'engager des effectifs » déclare-t-il. Il faut des incitatifs pour attirer des médecins en région.

L'aspirant député met de l'avant, comme son parti, le retour d'AccèsLogis pour relancer la construction de logements sociaux et communautaires.

L'allègement de la réglementation devrait faire baisser les coûts de construction et rendre le prix des logements plus accessible. Il en est de même que les crédits d'im-

pôt doublés pour l'achat d'une première maison.

Monsieur Moreau croit au transport collectif. Il a participé dans la MRC de Lotbinière au développement de projets intéressants qu'ils souhaitent promouvoir dans la circonscription.

« Le bénévolat est primordial dans toutes les municipalités et il faut le valoriser. Ça prend aussi des médias locaux et régionaux pour alimenter la vitalité locale et régionale. » Il s'engage à acheter de la publicité pour les encourager, s'il est élu.

Le Cantonnier

Le journal qui nous rassemble

Pour placer une annonce dans Le Cantonnier, contactez notre conseillère publicitaire Mylène.

Téléphone : 819 678-4883

Courriel : annonce@lecantonnier.com

Quelques données

Sur les élections provinciales

Par Mylène Croteau

Depuis la naissance de la Confédération canadienne, en 1867, le taux de participation aux élections générales provinciales a beaucoup varié.

De 1867 à 1927, plusieurs députés étaient élus sans opposition lors des élections, ce qui faisait diminuer le nombre d'électeurs ayant voté et le taux de participation.

Par exemple, en 1919, 45 des 81 députés ont été élus sans opposition, ce qui peut expliquer le faible taux de participation (27,30 %).

Les femmes ont obtenu le droit de vote et d'éligibilité par une loi sanctionnée le 25 avril 1940.

Elles se sont prévaluées de leur droit de vote pour la première fois lors des élections partielles du 6 octobre 1941, puis lors des élections générales du 8 août 1944.

Ce qui peut expliquer la forte augmentation du nombre d'électeurs

inscrits à ces élections.

Le droit de vote a été accordé aux personnes de 18 ans et plus par une loi sanctionnée le 10 juillet 1963.

Ces personnes ont pu exercer leur droit de vote pour la première fois lors des élections partielles du 5 octobre 1964, puis lors des élections générales du 5 juin 1966.

Fait à noter

Une deuxième élection a eu lieu pour cause d'égalité des voix dans la circonscription de Saint-Jean, en 1994, et de Champlain, en 2003.

Pour de plus amples informations et autres renseignements, vous êtes invités à fureter sur le site Web du Cantonnier!

Ces informations ont été prélevées sur le site Web d'Élections Québec, à l'onglet *Comprendre le vote*.

www.electionsquebec.qc.ca

De 1791 à 1969

Le droit de vote au Québec

Par Mylène Croteau

Que savons-nous de l'historique du droit de vote, au Canada de 1791 à 1969?

• 1791 et 1792

L'Acte constitutionnel de 1791 accorde le droit de vote à certains propriétaires et locataires du Bas-Canada. Ce droit n'est pas réservé aux seuls sujets britanniques de naissance; il s'étend aussi aux personnes qui sont devenues des sujets britanniques lorsque la France a cédé le Canada à l'Angleterre, en 1763.

• Entre 1867 et 1935

Les électeurs doivent répondre aux trois critères suivants pour voter, soit : détenir une certaine fortune, répondre au critère de capacité (éducation, scolarité, etc) et être des hommes. Étant donné ces restrictions, à peine 14,8 % de la population totale a voté aux élections générales de 1871.

• De 1936 à 1939

Il y a eu levée des restrictions liées à la fortune et à la capacité, mais

pas au genre. Tous les hommes ayant 21 ans et plus obtiennent le droit de vote. Et pour les femmes?

• 1940 : droit de vote aux femmes

Dans les autres provinces canadiennes et au fédéral, les femmes ont obtenu le droit de vote entre 1916 et 1925. Le nombre de personnes pouvant voter est désormais supérieur à 50 % de la population totale.

• 1963 : droit de vote aux 18 ans

• 1969 : abolition d'une discrimination visant les Autochtones habitant dans les réserves

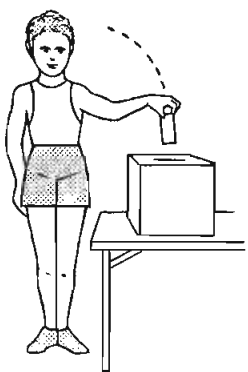
Après 1969, quels ont été les changements apportés au droit de vote, au Québec?

Dirigez-vous sur le site Web du Cantonnier pour en apprendre davantage!

Ces informations sont extraites du site Web d'Élections Québec, à l'onglet *Comprendre le vote*.

www.electionsquebec.qc.ca

Élections provinciales 2026



**Votez le
5 octobre**
de 9 h 30 à 20 h

Où et quand voter?



Consultez les documents que vous recevrez par la poste ou rendez-vous au electionsquebec.qc.ca/ou-quand-voter.

Vous n'êtes pas disponible le jour du vote?

Votez par anticipation le 27 ou le 28 septembre de 9 h 30 à 20 h.

electionsquebec.qc.ca | 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)

Pour voter

- Vous devez être inscrite ou inscrit sur la liste électorale et votre adresse doit être à jour. Vérifiez au electionsquebec.qc.ca/verifier.
- Vous devez apporter une pièce d'identité (permis de conduire, carte d'assurance maladie, passeport canadien, etc.).

Nouvelle carte électorale : votre circonscription a peut-être changé.

Vérifiez au electionsquebec.qc.ca/trouvercirconscription.



Amenez vos enfants voter avec vous!

Initiez vos enfants à la démocratie grâce aux petits bureaux de vote.



Tous les lieux de vote par anticipation sont accessibles; le 5 octobre, la majorité le sont aussi. Consultez les critères d'accessibilité de chaque lieu ou electionsquebec.qc.ca/ou-quand-voter.

Si votre lieu de vote ne répond pas à vos besoins, demandez l'autorisation de voter ailleurs à votre directrice ou directeur du scrutin.



Cette page du Cantonnier étant réservée aux 55 ans et plus, les membres de l'Escouade ont demandé aux candidat.e.s aux élections du 5 octobre dans les comtés de Lotbinière-Frontenac et de Mégantic de répondre à la question :

Quel est le problème principal des aînés auquel vous avez l'intention de vous attaquer si vous êtes élu.e ? Voici leurs réponses que nous vous invitons à comparer aux revendications de la FADOQ (voir encadré)

Mégantic

• Debbie Fennety, Parti Québécois

Le parti québécois augmenterait de 50 % le budget en soins à domicile donc les aînés qui veulent rester dans leur résidence le plus longtemps possible pourraient le faire et ainsi recevoir des soins de santé à la maison, selon leurs besoins.

« C'est essentiel pour ces personnes qui n'ont pas le goût d'aller en RPA et qui sont encore assez autonomes pour rester à la maison. »

On veut aussi soutenir nos aîné.e.s pour l'accès au logement afin de les maintenir à domicile s'ils le souhaitent.

L'accès aux services de proximité est aussi prioritaire.

Une aide financière de 10 000 \$ aidera à couvrir une partie des frais de transformations d'une propriété en maison intergénérationnelle.

Le PQ bonifiera de 10 millions \$ par année le programme d'adaptation de domicile.

• Jimmy Gagnon, Parti conservateur du Québec

« Nous devons réellement prendre en charge le maintien à domicile de nos aîné.e.s en trouvant des solutions les plus humaines pour qu'ils puissent rester chez eux s'ils le souhaitent. »

En outre, il souligne l'importance de donner une opportunité aux personnes âgées en bonne santé qui désirent travailler à temps partiel de ne pas être pénalisées par la fiscalité car elles méritent tout notre respect. »

• Sylvain Houle, Parti libéral du Québec

La crise du logement affecte aussi les aînés(es) et participe à la crise de l'itinérance. Construire 100 000 logements par année peut être une avenue à privilégier ainsi que la construction de coopératives d'habitation et d'HLM pour les aîné.e.s

Monsieur Houle se dit révolté par les fraudes chez les personnes âgées; il pourrait en faire une priorité dans les prochaines années.

• François Jacques, Coalition Avenir Québec

Il faut bonifier les dispositions qui permettent aux aîné.e.s de demeurer chez-eux : crédit d'impôt maximal pour le soutien aux aînés de 70 ans et plus augmenté à 2200 \$, 1 M \$ de plus dans le soutien à domicile, crédit d'impôt de 7 500 \$ par domicile pour aider les familles à adapter leur résidence.

La construction de 2000 logements abordables supplémentaires pour les aînés autonomes. Il veillera à ce que les petites municipalités de sa circonscription y trouvent leur compte.

Pour les aîné.e.s qui choisissent de continuer de travailler dans une profession en pénurie, hausse du plafond du revenu exclu du calcul de l'impôt à 35 000 \$.

• Marilyn Ouellet, Québec Solidaire

Pour cette candidate, l'isolement et la perte de services de proximité sont des enjeux majeurs concernant les aîné.e.s.

Se loger convenablement aussi, pour assurer aux aînés.e.s une vie digne, chez-eux.

Le transport en région rurale devrait être bonifié, pour offrir entre autres des services les soirs et fins de semaine.

« La mobilité est essentielle : elle participe à l'accès aux soins, à l'alimentation, au travail mais aussi aux loisirs et à la vie sociale. »

Tous ces enjeux passent par un meilleur financement des organismes communautaires et de l'économie sociale.

Lotbinière-Frontenac

• Ludovic Beauregard, Parti libéral du Québec

Vieillir chez soi, demande des services de proximité, des soins accessibles et de la mobilité.

« Nos propositions en télésanté et en transport régional aideront aussi les aîné.e.s. »

Notre parti propose notamment de plafonner les augmentations de loyer et de services dans les RPA. Pour pouvoir dépasser ce plafond, les autorités des RPA devront obtenir l'accord du Tribunal administratif du logement. Nous voulons réduire pour les petites RPA en région certaines lourdeurs administratives sans nuire à la qualité ou à la sécurité des soins.

• Roch Gamache, Coalition Avenir Québec

Les personnes aînées seront sa priorité quant à la diminution du coût de la vie. Après une vie de travail, vieillir chez-soi, dans son village, ne doit pas devenir un luxe. Celles et ceux qui souhaitent demeurer actifs ne doivent pas être pénalisés pour le faire. Les personnes qui veulent rester à la maison doivent pouvoir compter sur des services à proximité.

• Renaud Labrecque, Parti conservateur du Québec

S'il est élu, il travaillera à maintenir les services de santé et de proximité pour les personnes âgées dans leurs régions. Le maintien des services à domicile est prioritaire pour éviter l'exode vers les grands centres.

« Les programmes MADA c'est bon mais encore faut-il que le gouvernement accorde des budgets pour réaliser les projets demandés par le milieu. »

• Jonathan Moreau, Parti Québécois

« J'endosse l'engagement électoral de mon parti à consacrer le budget réservé à la construction de Maisons des Aînés à la bonification des soins à domicile et des services offerts par les CLSC pour assurer des services de proximité. Ça prend des aîné.e.s au cœur de nos municipalités. Il faut les garder chez-nous et les inciter à demeurer actifs. »

L'entretien des infrastructures actuelles publiques accueillant les doyennes et doyens du Québec est important. Pensons à l'air climatisé dans les résidences.

Pour les travailleuses et travailleurs aînés sur le marché du travail, il faut améliorer les incitatifs fiscaux et les soins de santé qui leur sont plus spécifiques (ex. : opérations de hanches) pour qu'ils continuent de travailler si c'est leur volonté.

Revendications de la FADOQ dans le cadre des élections automnales du Québec.

- Accès plus rapide aux soins et services
- Plus de services à domicile et davantage de financement
- Meilleur accès aux appareils auditifs à moindre coût
- Plus de places en soins de longue durée
- Soutien accru aux loisirs, au sports et à l'activité physique
- Retour du crédit d'impôt pour activités des aînés
- Plus de logements abordables et adaptés aux aînés
- Hausse du soutien pour l'adaptation et la rénovation des domiciles
- Faciliter la construction et la rénovation de logements intergénérationnels
- Optimisation et uniformisation des crédits d'impôt
- Renforcer la lutte contre les fraudes visant les aînés
- Plus d'aide financière et de flexibilité pour les proches aidants

La « bougeotte » et voyages fréquents dans la lune

Le trouble de déficit d'attention avec ou sans hyperactivité

Par Mylène Croteau

L'arbre qui cache la forêt

Difficulté à se concentrer et à maintenir son attention, perte régulière d'objets, mauvaise gestion du temps, évitement de tâches exigeant des efforts soutenus, non-conformité aux consignes, agitation mentale et interruption des propos de l'interlocuteur sont notamment des éléments pointant vers un diagnostic de trouble de déficit d'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH).

Depuis une dizaine d'années, ce trouble est souvent associé à un problème qui ne touche que les enfants, ce qui est inexact. Environ 50 % des enfants aux prises avec le TDAH le seront encore à l'âge adulte.

Environ 700 000 Québécois et Québécoises de tous âges souffrent de TDAH. Présent dès la naissance, il se manifeste tôt pendant l'enfance, souvent avant l'entrée à l'école.

Isabelle Marleau, psychologue au CHU Sainte-Justine, explique qu'il y a une continuité dans la présence des symptômes, ce n'est pas quelque chose qui apparaît d'un coup. Le diagnostic est davantage posé plus souvent chez les garçons, qui montrent davantage de signes d'hyperactivité, que chez les filles, qui ont plus tendance à être inattentives (1).

L'origine du TDAH

La meilleure explication de l'origine du TDAH serait par transmission génétique, à 75 %, affectant les aires préfrontales du cerveau. D'autres facteurs peuvent contribuer à sa manifestation tels que la prématurité ou la consommation de substances pendant la grossesse. Certaines hypothèses avancent que la pollution de l'air et de l'eau ainsi que la contamination par les pesticides auraient contribué à une augmentation des cas au cours des dernières années.

Un trouble envahissant

Il peut affecter le développement et le fonctionnement social, affectif et intellectuel et générer des sentiments de culpabilité, de désarroi et de honte.

L'âge adulte peut faire exploser les conséquences sur la vie quotidienne, devenant même contraignantes. Par exemple, le passage aux études supérieures entraîne une charge plus importante de travail mental : les capacités de concentration sont mises à rude épreuve, la gestion du temps devenant plus serrée et le degré d'autonomie requis plus élevé. Dépassés par les événements, certains individus abrègent parfois leur scolarité.

À terme, il peut aussi avoir des répercussions sur l'estime de soi et



ASOR EXCAVATION
140 Rue des Érables, Stratford
1 819-578-4279
asorexavation@hotmail.com

ENROCHEMENT,
MUR DE SOUTÈNEMENT,
DÉBROUSSAILLAGE,
PAYSAGISTE,
AMÉNAGEMENT PAYSAGER,
FORESTERIE,
IRRIGATION,
DRAINAGE

Soutient fièrement son Cantonnier

engendrer de nouveaux troubles psychologiques. La détresse et la souffrance peuvent être très importantes pour la personne présentant un trouble de concentration avec ou sans hyperactivité.

À bat les préjugés

Le trouble de déficit d'attention avec ou sans déficit d'hyperactivité n'est pas une maladie mentale ni un mécanisme inapproprié à des traumatismes. Il est lié à un déséquilibre des messages chimiques, comme la dopamine et la noradrénaline qui gèrent l'attention, touchant le cerveau et le système nerveux.

Ces personnes sont parfois victimes de leurs propres préjugés

et de ceux qui existent dans la société : manque de motivation et d'efforts, qualifiées d'inadéquates, paresseuses, perturbatrices, moins intelligentes, ayant un besoin incessant d'attention. Ces fausses croyances persistent à tort et peuvent parfois plonger la personne vivant ce trouble dans un état dépressif, voire même suicidaire.

Pour en apprendre davantage sur le TDAH, consultez le site Web de l'Association québécoise des neuropsychologues du Québec au www.aqnp.ca.

(1) www.chusj.org



Mégantic

Avançons

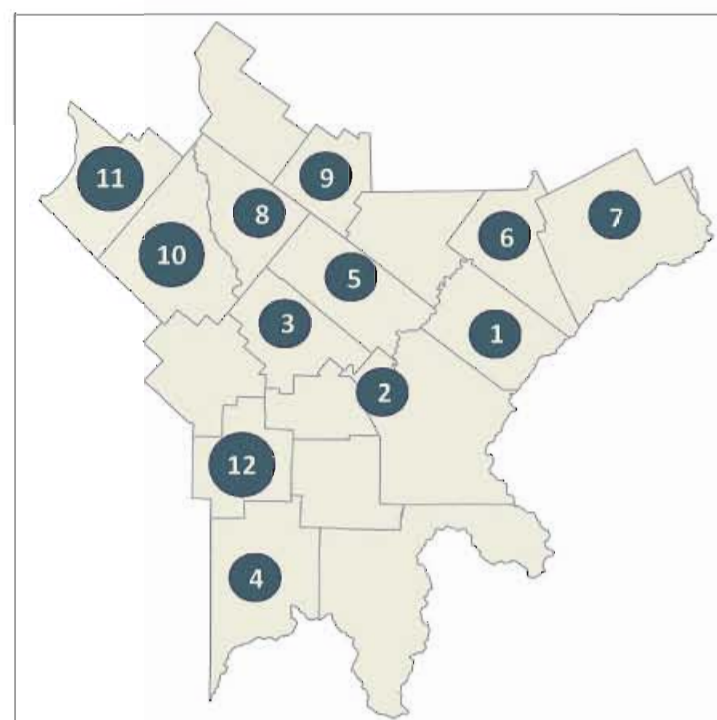
avec
François Jacques

Expérience. Engagement. Résultats

Équipe
Christine Fréchette

Vote par anticipation
27 et 28 septembre
Jour du vote
5 octobre

Agente officielle Équipe Christine Fréchette - Coalition Avenir Québec



Découvrez le caractère unique de la MRC du Granit : préservation des attraits naturels et création artistique d'un milieu de vie basé sur le bien-être de ses citoyens. Vivez vos 12 bains de nature !



1. AUDET

Un espace naturel de proximité au cœur d'une goutte d'eau en bois massif couverte de fleurs grimpantes.

2. LAC-MÉGANTIC

L'Espace Cittaslow, niché en bordure de rivière, s'impose comme une évidence : un lieu où l'on ralentit pour mieux se retrouver.

3. NANTES

Le parc invite à la contemplation, à la détente et à un retour aux sources, avec le chant des huards du lac Whitton.

4. NOTRE-DAME-DES-BOIS

Ce lieu favorise la détente et la pratique de la sylvothérapie, contribuant à l'embellissement du milieu ainsi qu'à l'accessibilité à la nature.

5. SAINTE-CÉCILE-DE-WHITTON

Inspiré par Sainte-Cécile, patronne des musiciens, vivez une respiration nécessaire à l'équilibre et au bien-être.

6. SAINT-LUDGER

Avec une percée visuelle sur la rivière Chaudière, appréciez les sons marins et la faune tout autour.

7. SAINT-ROBERT-BELLARMIN

Ce lieu immersif idéal pour se reposer crée une forêt nourricière où nos 5 sens sont représentés dans leur sentier.

8. SAINT-ROMAIN

Pour prendre une pause santé, contempler la nature et décrocher, les trois bancs inclinés donnent l'impression d'être dans son bain.

9. SAINT-SÉBASTIEN

La Halte du Temps met en valeur la richesse naturelle et culturelle : mobilier de détente et éléments artistiques à travers les 5 sens.

10. STORNOWAY

La halte amplifie les bienfaits de l'immersion en forêt, créant une expérience authentique et respectueuse de la beauté du site.

11. STRATFORD

La Voie de la nature et du vivant offre une vue sur le mont Aylmer par son sentier bordé d'œuvres d'art tel une exposition extérieure.

12. VAL-RACINE

La Bibliothèque des 5 éléments propose un parcours immersif associant lecture, expériences sensorielles et activités.

Projet réalisé dans le cadre du volet 3 « Signature innovation » du Fonds régions et ruralité (FRR), grâce à une entente conclue entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et la MRC du Granit.

Québec

NDLR Depuis juin, le projet éolien des Hauts Reliefs du promoteur Capstone suscite des débats parfois animés dans les municipalités de Saint-Fortunat, Saint-Julien et maintenant à Saint-Jacques-le-Majeur.

Pour mieux comprendre la situation, Le Cantonnier a rencontré les principaux acteurs dans le dossier, soit la MRC des Appalaches, les maires et les directrices générales de Saint-Fortunat, Saint-Julien et une représentante du

Comité Éoliennes : choix éclairé en Appalaches. Loin de nous l'idée de prendre position. Le souhait du Cantonnier est de contribuer à la compréhension de certains aspects de la situation.

Ce dossier est loin d'être complet. Des textes complémentaires seront publiés sur le site Web du journal : www.lecantonnier.com.

Faut-il avoir peur des éoliennes?

Par Mario Dufresne

Pour plusieurs, l'installation de parcs éoliens apparaît comme étant la solution pour la transition énergétique... Mais le discours se teinte de quelques nuances lorsque le territoire choisi se situe tout près de chez-soi. Alors les questions, voire les objections font surface.

Est-ce bruyant? Est-ce que ça peut affecter ma santé? Mon paysage? La valeur de ma maison? Les animaux?

Le bruit

Les études retenues et analyses démontrent qu'il existe, dans certains cas, une association entre le niveau d'exposition au bruit audible ou des infrasons des éoliennes et le fort dérangement causé par le bruit.

On parle de 10 % des personnes qui seraient fortement dérangées par le bruit des éoliennes même à des niveaux inférieurs à celui recommandé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) soit 45 dBA Lden (Pondération fréquentielle qui simule la façon dont l'oreille humaine perçoit réellement les différentes hauteurs de sons selon que nous soyons durant la journée, en soirée ou la nuit Day-Evening-Night).

Mais, ici comme ailleurs, il en ressort qu'il est trop tôt pour tirer des conclusions définitives, « notamment en raison de la grande variabilité dans la proportion des personnes fortement dérangées d'une étude à l'autre et du faible nombre d'études de qualité ayant étudié ce sujet. »

L'eau

Selon l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), il y a peu de données scientifiques sur les effets sur la santé liés à des enjeux de qualité et de quantité associés aux éoliennes. Toutefois, l'organisme mentionne la vulnérabilité des nappes d'eaux souterraines comme étant « un élément important à considérer dès le début afin de caractériser les risques pour les ressources en eau potable souterraine. » Mais pour l'instant, bien que l'on soupçonne que les multiples phases de construction et d'exploitation pourraient être associées à de potentiels risques de contamination chimique des eaux souterraines, l'Institut ne s'aventure pas plus loin. Davantage de connaissances, lit-on dans un document qui date de 2023, sur les impacts des activités reliés aux éoliennes sur la qualité de l'eau des nappes/sources situées à proximité sont nécessaires pour une meilleure documentation des risques potentiels.

Les ombres mouvantes

Une autre hypothèse émise concernant les dangers des éoliennes réside dans le fait que le battement produit par les ombres créées par les pales pourrait causer l'épilepsie. Or, aucune preuve scientifique n'est venue appuyer ce point de vue. Il ressort plutôt que, pour provoquer une crise d'épilepsie, il faudrait entre 150 et 2 400 clignotements par minute alors que la fréquence d'oscillation des ombres des éoliennes varie autour de 30 à 60 clignotements par minute, comme le rapportait l'organisme Équiterre dans un article paru en 2013.

Toutefois, cela ne signifie pas que les ombres mouvantes, comme on les appelle, ne représentent aucun risque pour les populations environnantes. On parlera surtout de nuisance réelle causée par la projection d'ombres à l'intérieur des résidences. Mais, dit-on, la modélisation informatique des projets pourrait permettre de prévoir ce phénomène et, éventuellement, le réduire.

Dévaluation des propriétés

Contrairement aux idées véhiculées, il semblerait que les parcs éoliens ont généralement un impact faible ou neutre sur la valeur marchande des maisons situées à proximité. On parle de 1 % à 1,5 % de baisse. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui fait qu'afin de contrecarrer cet argument de la part des opposants, certains promoteurs versent des compensations financières directes (redevances annuelles) aux riverains habitant dans un rayon rapproché des installations.

Qualité de vie

Si l'on ne peut, faute d'études suffisantes en nombre, affirmer que les éoliennes représentent un danger pour l'environnement et les populations qui vivent à proximité des parcs, on ne peut toutefois nier qu'elles sont à la source d'effets néfastes sur la santé, causés par le dérangement qu'elles provoquent et la nuisance à la qualité de vie qui leur est associée.

Le bruit, l'impact visuel sur le paysage les ombres mouvantes et les lumières clignotantes sont autant d'irritants qui varient « en fonction des niveaux d'exposition propres à chaque source. Les effets sont également modulés par des facteurs personnels, sociaux ou d'autres natures (sensibilité à la source, présence d'un bénéfice financier direct, perception des risques, etc.).

On peut en conclure que rien n'est encore tout à fait clair en matière de risques associés aux éoliennes.

Ni en faveur des défenseurs de leur implantation ni en faveur des opposants. Les études sont insuffisantes en nombre. Malgré tout, pendant ce temps, les projets se multiplient. Et les populations se divisent. Alors, faut-il avoir peur des éoliennes?

Pour d'autres irritants, voir le site Web du Cantonnier au www.lecantonnier.com

EXCAVATION
INSTALLATION
SEPTIQUE
MATÉRIAUX
GRANULAIRES

excavations
Gagnon
G. Gagnon inc.

418 449-2055

434 rue Champoux, Disraeli

www.excavationgagnon.com

La MRC des Appalaches, compétente en matière de gestion des projets éoliens

Par Sylvie Veilleux

Réuni le 9 septembre dernier, le Conseil des maires de la MRC des Appalaches a approuvé les résolutions des municipalités de Saint-Fortunat et de Saint-Julien acceptant que la MRC déclare compétence à leur égard pour exploiter une entreprise de production d'électricité renouvelable et demandant d'adhérer au Connectif des sommets.

Ces municipalités désirent bénéficier des retombées du projet éolien des Hauts Reliefs que le promoteur Capstone doit déposer au plus tard le 26 février 2027 dans le cadre d'un appel de projets lancé par Hydro-Québec. Ces décisions ne font pas l'unanimité. Des citoyennes et citoyens réclament des garanties (voir article p. 15).

Outre les impacts sur le paysage, la nature et la santé, des certains questionnent cette façon de faire qualifiée d'ingérence par certains. Qu'en est-il ?

L'encadrement des projets éoliens

Les premières éoliennes sont apparues dans la région Chaudière-Appalaches en 2013 (parcs des Moulins et de l'Érable) puis en 2018 (parc Mont Sainte-Marguerite). Les promoteurs possédaient 100 % de ces installations et seuls les propriétaires des terrains touchaient des redevances, une situation déplorée par plusieurs, dont l'Union des municipalités du Québec.

Pendant les années suivantes, les projets ont été rares en raison d'une surcapacité électrique. Les besoins augmentant, Hydro-Québec a adopté en 2023

un ambitieux plan d'action. L'objectif: 10 000 mégawatts (MW) d'éolien d'ici 2035. Dès 2023, des appels de projets ont découlé de ce plan. Un projet a été accepté sur le territoire de la MRC des Appalaches, soit celui de Broughton. Il fait actuellement l'objet d'une étude par la Commission de protection du territoire agricole (CP-TAQ).

De son côté, le gouvernement a modifié, en 2022, la réglementation afin que les municipalités d'accueil et les MRC tirent des revenus de ces projets. L'intervention de la MRC des Appalaches s'inscrit dans ce changement en faveur des gouvernements de proximité.

La MRC des Appalaches et le Connectif des sommets

La MRC des Appalaches se démarque dans l'accompagnement des municipalités et la négociation avec les promoteurs, comme pour le projet proposé par Capstone à Saint-Fortunat, Saint-Julien et Saint-Jacques-le-Majeur.

« On ne veut pas à tout prix ces projets. L'objectif de la MRC est de s'assurer qu'ils rapportent aux petites municipalités », a déclaré Rick Lavergne, directeur général de la MRC, en entrevue avec Le Cantonnier le 17 août dernier. Le préfet Jean-François Roy a également salué le potentiel de développement d'expertise de la MRC lié à l'éolien.

En 2023, les MRC de L'Érable, des Appalaches et de Lotbinière se sont unies pour créer une structure commune : le Connectif des sommets, fondé sur un partenariat égalitaire. Cette régie in-

PROJET PARC DES HAUTS RELIEFS

- Puissance installée préliminaire 200 MW
- Nombre d'éoliennes préliminaire : 28
- Date de mise en service prévue : 2032
- Durée de de l'opération du Parc : 30 ans
- Dépôt du projet à Hydro-Québec : 26 février 2027
- Sélection des projets : Aout 2026

termunicipale compte maintenant 46 municipalités représentant plus de 100 000 citoyens répartis sur près de 5000 km². Six projets éoliens sont en démarche, dont celui des Hauts Reliefs.

Il existe d'autres régies au Québec, dont l'Alliance de l'énergie de l'Est qui regroupe 209 collectivités et 16 MRC.

Circulation de l'information

Afin de favoriser la transparence, la MRC des Appalaches et le Connectif des sommets diffusent amples informations. Le site Web du Connectif offre une section Foire aux questions mise à jour régulièrement.

« Nous voulons éviter la désinformation », précise Gina Turgeon, directrice de l'aménagement et du développement régional à la MRC des Appalaches.

Nous incitons les promoteurs à rencontrer les communautés. Hydro-Québec oblige d'ailleurs ceux-ci à consulter la population en amont, à démontrer la prise en compte des préoccupations et à obtenir l'appui des municipalités.

Partage des retombées

Depuis le changement réglementaire de 2022, les MRC négocient des redevances. Pour le Connectif des sommets, des profits seront versés en redevances dans le milieu : 1/3 aux MRC pour des projets structurants, 1/3 aux municipalités d'accueil selon les MW installés et 1/3 aux propriétaires des terrains hôtes. À titre d'exemple, une éolienne peut rapporter 6 227 \$ par MW installé.

Les municipalités n'ont pas à décaisser d'argent pour l'implantation : le gouvernement cautionne le règlement d'emprunt et le remboursement se fait par les MRC, à partir de la production d'énergie éolienne.

Usage du sol

Les MRC encadrent l'usage du

sol via des règlements de contrôle intérimaire (RCI) ou leur schéma d'aménagement. À la MRC des Appalaches, le nouveau RCI no 227 est entré en vigueur le 13 novembre 2025.

Ce règlement s'appuie sur le principe du site de moindre impact afin de protéger les terres agricoles et érablières, préserver les paysages, les tourbières et intégrer les aires protégées.

Le pouvoir des municipalités

Un projet peut être refusé ou modifié par les municipalités touchées. Les conseils municipaux et le Conseil des maires doivent voter une résolution d'acceptation avant toute expédition des projets à Hydro-Québec. Les municipalités peuvent négocier des éléments particuliers avec les promoteurs.

La suite du projet

Des séances d'information organisées par le promoteur Capstone ont eu lieu les 6 et 7 mai à Saint-Fortunat et Saint-Julien (rapport disponible sur leur site Web).

« Nous allons créer d'autres occasions d'échanger. Des séances d'information participative à l'automne seront organisées », indiquent les représentants de la MRC, expliquant le délai par le peu de temps écoulé depuis l'adhésion des deux municipalités en juin et les vacances estivales.

Pour plus de transparence, la MRC demandera des audiences du BAPE pour le projet Capstone si aucune personne ou organisme ne le fait. Le projet doit être déposé en février 2027 et la réponse d'Hydro-Québec est attendue en août 2027.

Il peut s'écouler dix ans avant qu'un parc n'apparaisse dans le paysage. Si le projet est accepté, le BAPE exige la mise sur pied d'un comité de liaison pour co-construire le projet.

RÉSIDENTIEL | COMMERCIAL

418 333-4274

418 333-4274

CONSTRUCTION | RÉNOVATION

Le maire de Saint-Fortunat sait où il s'en va

Par Sylvie Veilleux



Le 31 août, Le Cantonnier a rencontré le maire Denis Fortier et la directrice générale Lise Henri. Fort de son expérience comme représentant syndical dans une entreprise et après, comme dirigeant de l'UPA, Denis Fortier sait ce que négocier signifie et ce que ça comporte de difficultés et de défis.

« Le Conseil municipal est sensible aux préoccupations exprimées par le Comité éoliennes : choix éclairé en Appalaches. Toutefois, nous ne sommes pas dans un débat public où chacun doit convaincre l'autre.

Nous avons été élus par la population pour prendre des décisions. Saint-Fortunat doit se développer si on veut garder notre monde. »

Le maire Fortier s'est battu comme représentant de l'UPA afin que les municipalités bénéficient de redevances lors de l'érection des parcs éoliens.

Avant de voter une résolution en juin pour joindre le Connectif des sommets, le CM a attendu d'en savoir plus sur les redevances et les modalités financières.

Le projet des Hauts Reliefs, qui en est à l'étape de prospection préliminaire et d'évaluation de faisabilité, pourrait par les redevances versées, doubler les revenus générés par la taxe foncière actuelle en plus d'être indexés annuellement.

« Nous n'avons pas de lac à Saint-Fortunat. Notre atout, c'est le vent. Dans un contexte où le gouvernement pousse les municipalités à partager des ressources,

à offrir en commun des services, voire à se fusionner, les revenus anticipés sont attrayants. Le CM veut que Saint-Fortunat continue d'avancer. »

Rien n'a été décidé quant à l'utilisation de ces revenus puisqu'il pourrait s'écouler jusqu'à 10 ans avant que le vent fasse tourner les 14 éoliennes prévues par Capstone.

Il y a encore beaucoup à faire dans le projet des Hauts Reliefs. La MRC des Appalaches soutient la Municipalité, s'appuyant sur les acquis des autres projets éoliens négociés par le Connectif des sommets.

Denis Fortier se veut rassurant : « Le règlement de contrôle intérimaire adopté récemment par le Conseil des maires contient des normes de protection de l'environnement en lien avec le développement des énergies renouvelables. Le tracé des éoliennes ne peut pas passer n'importe où. »

La Municipalité échange actuellement avec d'autres intervenants. Elle est en négociation avec l'entreprise Capstone pour bonifier certains paramètres financiers et de sécurité.

« Nous demandons à la population de Saint-Fortunat de laisser le temps au projet d'évoluer. Plusieurs questions qui nous sont adressées dépassent l'état d'avancement du dossier. Des rencontres avec la population sont à venir dès que les informations seront disponibles et que les élu.e.s auront des réponses adéquates à donner. Nous souhaitons favoriser un climat respectueux et constructif. »

En guide de conclusion, rappelle les réactions provoquées par l'apparition des tours de communication cellulaire.

« Aujourd'hui, qui se passerait des réseaux 3 et 5 G pour éviter ces constructions? »

Qui est Capstone Infrastructure Corporation?

Par Mylène Croteau

Bref historique

Capstone Infrastructure est une entreprise basée à Toronto en Ontario. Fondée en 2004, elle a été tout d'abord connue sous le nom de Macquarie Power and Infrastructure Corporation jusqu'en avril 2011.

L'entreprise a par la suite été officiellement renommée Capstone Infrastructure Corporation après

s'être séparée de la gestion de Macquarie pour devenir entièrement indépendante.

Le propriétaire et ultramajoritaire actionnaire est la société d'investissement britannique iCON Infrastructure LLP. Ce fonds d'investissement basé au Royaume-Uni détient 100 % des actions ordinaires de Capstone. iCON a racheté l'entreprise en 2016 dans

le cadre d'une transaction évaluée à environ 480 millions de dollars.

Capstone gère une trentaine d'installations capables de fournir une puissance brute de près de 776 mégawatts (MW), notamment des centrales éoliennes, solaires, hydroélectriques, de biomasse et de cogénération au gaz naturel.

Citons en exemple, les projets en opération Buffalo Atlee (Alber-

ta), Claresholm Solar (Alberta), Rose sauvage 2 Vent (Alberta), d'Amherst Wind et Amherstburg Solar (Nouvelle-Écosse), le Vent de Glen Dhu (Nouvelle Écosse), l'énergie propre éolienne des Grey Highlands (Ontario), le Parc éolien d'Erie Shores (Ontario), le Vent de Ferndale (Ontario), le Parc éolien de Saint-Philémon (Québec) ainsi que le Vent de Riverhust (Saskatchewan).



Crédit photo : Web

Nous sommes là pour vous accompagner dans votre secteur.

418 338-2676 / Visite virtuelle sur le site mfamiente.coop



MAISON
FUNÉRAIRE
DE L'AMIANTE

Éternellement dévouée

Études de caractérisation pour installations septiques

DAN VINCI
ENVIRONNEMENT



888-488-1880 - danvinci.ca - info@danvinci.ca

3-950 Avenue Champlain, Disraeli, G0N 1E0

Dany Rousseau et Vincent Nadeau, propriétaires

L'industrie éolienne et la mobilisation citoyenne

Goliath et David, dans le vent du Parc des Hauts Reliefs

Par Mylène Croteau

« L'électricité est un bien commun. Le territoire aussi. » de mentionner d'emblée le Comité Éoliennes: choix éclairé en Appalaches (CÉCÉA), regroupement dont les membres sont en faveur de la transition énergétique, mais s'opposent à certains éléments du projet proposé par Capstone Infrastructure Corporation pour les municipalités de Saint-Fortunat, de Saint-Jacques-le-Majeur et de Saint-Julien.

Au printemps 2026, une pétition fut déposée, démontrant qu'une grande majorité de citoyens.ennes de Saint-Fortunat ne désirait pas, entre autres, déléguer sa compétence en gestion d'énergies renouvelables à la MRC des Appalaches.

C'est en juin 2026, lors de l'événement *Démocratie en péril : la face cachée des éoliennes*, ayant rassemblé plus de 200 personnes à Sainte-Hélène-de-Chester, que le comité a davantage fait jaser, tant auprès des élus.e.s des localités ciblées par l'implantation future d'un parc éolien qu'auprès des citoyens.nes.

Et bien davantage le 6 juillet, lors de la séance du conseil municipal de Saint-Fortunat qui fut particulièrement orageuse, a sonné le glas d'une discussion qui se voulait constructive et éclairante.

Depuis, le Comité a notamment réalisé les actions suivantes :

- Publié sur sa page Facebook un appel au calme ;
- Acheminé une lettre à Saint-Fortunat demandant des correctifs sur le droit de captation des séances du conseil municipal ;
- Rencontré une médiatrice de L'Alternative Appalaches en vue de rétablir un dialogue sain avec les acteurs municipaux ;

Des résolutions ont également été proposées à Saint-Fortunat et à Saint-Julien, afin, notamment, qu'une consultation citoyenne soit tenue. À Saint-Julien, le comité a plaidé pour que les revenus municipaux découlent d'un projet domiciliaire plutôt qu'éolien.

Le Comité a aussi remis aux résidents.e.s des localités possible-ment impactées par le projet éolien des Hauts Reliefs une lettre d'opposition, spécifiant : « Je ne suis pas contre la transition éner-

gétique. Je suis contre ce projet-ci, à cet endroit-ci, mené de cette façon-là. »

Des copies conformes ont notamment été envoyées aux trois localités, à la Régie intermunicipale du Connectif des sommets, à la Fédération québécoise des municipalités, au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, au PDG d'Hydro-Québec ainsi qu'au promoteur et à son principal actionnaire.

« Nos demandes envers tous les décideurs sont simples et permettraient un développement éolien respectueux de nos communautés : des référendums municipaux avant tout permis éolien industriel, la protection des sources d'eau potable, une distance séparatrice maison-éolienne uniforme de 1100 mètres, un périmètre de sécurité contenu dans les limites des propriétés participantes, et l'accès aux documents encadrant la délégation de compétence. Qu'est-ce qui retient nos décideurs d'y adhérer? », de préciser Shanelle Raby, porte-parole du comité.

La question de la distance séparatrice est justement d'actualité. Le 8 septembre, à Saint-Fortunat, lors de la période de questions du conseil municipal, le maire Denis Fortier a confirmé l'existence d'une annexe au règlement de contrôle intérimaire (RCI) de la MRC des Appalaches, qu'il négocie avec Capstone et qui prévoirait 1000 mètres. Selon sa réponse, ce document demeure pour l'instant confidentiel. Pour le Comité, cette confidentialité justifie demande d'accès aux documents encadrant la délégation de compétence.

Sacrifier la paix sociale, à quel prix? Les enjeux ne se situent pas tous au même niveau

Les raisons de ses interventions auprès du promoteur du projet, d'instances gouvernementales, de décideurs régionaux et locaux et de la population sont globalement les suivantes :

- Il n'y a jamais eu de consultation publique organisée par les autorités municipales et le conseil de Saint-Fortunat a refusé d'en tenir une ;
- Les municipalités délèguent leur compétence sans connaître les documents légaux ;



L'un des paysages de Saint-Fortunat. Crédit photo : Shanelle Raby

- Les règles de base du Connectif des sommets ne sont pas connues ;
- Les impacts n'ont pas été chiffrés tout comme les nuisances visuelles et sonores n'ont pas été prises en compte ;
- Enfin, le projet divise ceux qui ont signé une entente avec les promoteurs et les autres.

Goliath et David, vraiment?

D'un côté, Capstone Infrastructure Corporation, la MRC, et les localités ; de l'autre, les résidents.e.s? Et si le projet éolien du Parc des Hauts Reliefs mijotait plutôt dans la marmite au lieu de ballotter aux grands vents?

Le CÉCÉA est un petit comité actif, exerçant un rôle de vigie sur le projet. Difficile alors de plonger dans la mobilisation citoyenne?

« On investit beaucoup de notre temps et de nos ressources, mais le sentiment de faire ce qui est juste est un pouvoir, c'est porteur. Nous sentons que nous protégeons notre territoire, la nature et nos concitoyens. La question ne se pose alors pas, nous agissons. »

Au Québec, il y a pas mal de précédents où la mobilisation citoyenne a donné des résultats. De 2014 à 2026, les résistances citoyennes ont réussi à bloquer ou à freiner d'importants projets éoliens à travers la province, remportant des batailles décisives sur des territoires variés comme Saint-Valentin, la région d'Arthabaska et de Saint-Maurice en Mauricie.

Même si d'autres luttes, comme celles contre le parc de L'Érable, n'ont pas empêché son implantation, elles nous offrent un legs précieux pour organiser la protection du territoire aujourd'hui. Nous ne nous sentons pas seuls.

Nous sommes plusieurs groupes citoyens dans la région et plusieurs dizaines au Québec à nous organiser, à collaborer, pour défendre un développement énergétique et territorial harmonieux », d'ajouter Shanelle Raby.

Où le vent mènera le comité d'ici la fin de l'année?

Il aura moulins à gérer, le Comité. Entre autres, maintenir le dialogue avec les municipalités, obtenir des réponses aux séances municipales, à celles de la MRC et du Connectif, poursuivre les demandes d'accès à l'information, amener la question éolienne dans les campagnes électorales, renforcer les liens avec les autres groupes citoyens et participer au Regroupement vigilance énergie Québec (RVÉQ).

Le Comité appuie aussi les demandes du RVÉQ, dont il fait partie comme un BAPE générique sur l'éolien, la propriété publique, de la production énergétique et des référendums municipaux avant tout projet en milieu habité.

Source : Une entrevue a été réalisée par Le Cantonnier avec le CÉCÉA, le 31 août

« Le dernier mot appartient aux municipalités »

Par Sylvie Veilleux



Voilà ce que le maire de Saint-Julien, Francis Lehoux, déclarait le 9 septembre dernier au Cantonnier. C'est la conclusion qu'il tire des discussions qui ont lieu actuellement sur le projet éolien des Hauts Reliefs. Le maire et la directrice générale, Marie Lussier, se disent éprouvés par le climat qui règne dans la municipalité. Ils souhaitent ardemment que les différents points de vue puissent s'exprimer dans le respect.

Aux personnes qui perçoivent la présence de la MRC des Appalaches dans le dossier comme de l'ingérence, le maire Lehoux répond : « Le dernier mot appartient aux municipalités. »

Le Conseil municipal (CM) de Saint-Julien a adopté en juin une résolution dans laquelle il cède sa compétence en énergie renouvelable à la MRC des Appalaches qui fait partie du Connectif des sommets qui gère les projets éoliens.

Depuis, les conseils municipaux sont plus animés. Le maire Lehoux était en poste en 2023 lorsque la décision de ne pas adhérer à ce Connectif a été prise. Il considère que, depuis, la MRC des Appalaches a acquis de l'expérience et bonifié ses façons de faire. En outre, le projet Broughton, qui a été accepté par Hydro-Québec et qui franchit progressivement les différentes étapes d'implantation, rend l'expérience plus concrète.

« À la MRC, il y a des ressources et l'expertise pour négocier et soutenir notre équipe municipale qui, faute de temps, peine à répondre à toutes les demandes d'information générées par le projet. Le temps manque pour faire nos activités régulières », ajoute la directrice générale.

L'avenir des petites municipalités est incertain selon M. le maire. Elles peinent à trouver de la main-d'œuvre qualifiée. Elles font face à des incitations du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation à se fusionner. Les coûts élevés d'entretien des infrastructures ne cessent d'augmenter.

Le projet éolien des Hauts Reliefs, avec la possibilité de percevoir des redevances pour offrir de meilleurs services à la population, réduire les augmentations de taxes ou réaliser des projets pour les familles et les personnes âgées, est très alléchant.

« Il y aura consultation publique sur l'utilisation des redevances au moment opportun », précise-t-il.

Ce projet, initié par Capstone, érigerait entre 8 et 10 éoliennes à Saint-Julien. Il en est encore à ses balbutiements. Le Règlement de contrôle intérimaire par la MRC des Appalaches impose plusieurs conditions au promoteur.

« Ce n'est pas facile d'élaborer un projet et de le faire accepter par les municipalités touchées et par les membres du Conseil des maires », précise le maire de Saint-Julien.

Des séances publiques d'information sur le projet sont à venir à l'automne. Marie Lussier et Francis Lehoux souhaitent qu'un maximum de citoyennes et citoyens y participent contrairement à la première séance d'information tenue le 6 mai par Capstone en collaboration avec la MRC des Appalaches.

Des documents d'information seront diffusés dès que disponibles.

Le maire Lehoux a tenu à rappeler que le Conseil municipal travaille pour l'ensemble de la population.



Crédit photo : Web

Quelles sont nos valeurs?

Par Danielle Perrault

Ces derniers temps, une question fondamentale m'habite, dépassant largement les débats techniques ou financiers qui agitent notre actualité locale.

Elle touche au cœur même de nos choix de société : comment tracer-t-on, collectivement, la frontière entre ce qui a un prix et ce qui a une valeur?

Je me questionne sur ce qui constitue la véritable richesse d'un milieu de vie. Il semble que la tendance moderne à vouloir quantifier le bien-être, le silence ou la beauté d'un paysage s'exprime en dollars.

Jusqu'où sommes-nous prêts à transformer notre environnement pour nous assurer des gains financiers?

Combien ça nous coûte et combien ça va nous rapporter?

Comment une communauté décide-t-elle de ce qui est monnayable et de ce qui ne l'est pas?

Chez-nous cette question prend un visage très concret. Implanter des éoliennes de 700 pieds, l'équivalent d'un gratte-ciel de 66 étages, dans notre région habitée transformera notre paysage à jamais. Sans compter la destruction de son écosystème sur plusieurs années.

La nature nous offre gratuitement, ce qui est pourtant essentiel à notre santé globale, à notre paix intérieure : le silence, la ligne pure de l'horizon, l'ancrage que nous procurent ces montagnes qui nous entourent.

Quelle empreinte voulons-nous déposer dans ces paysages qui nous ont vus grandir ou qui nous ont accueillis?

Que transmettons-nous aux générations futures si nous transformons nos havres de paix en zones industrielles?

Je nous propose de faire une introspection collective sur nos priorités à long terme. Gain immédiat ou bien-être durable?

Où plaçons-nous nos valeurs. Dans ce qui rapporte à court terme ou dans ce qui est une valeur sûre, inestimable et durable?

La terre est généreuse, c'est elle qui nous nourrit, pas les multinationales.



**Centre jardin
LAC AYLMEY**

PARCE QUE LA SAISON EST LOIN D'ÊTRE FINIE !

6763, route 112 Disraeli
418-449-3809 info@cjdla.com

ouvert
HORAIRE OCTOBRE

lundi et mardi FERMÉ
mercredi au vendredi 10h à 16h
samedi et dimanche 10h à 16h

À METTRE SUR VOTRE LISTE D'AUTOMNE

- ☐ Bulbes de printemps
- ☐ All local
- ☐ Autocueillette d'eucalyptus
- ☐ Ballots de paille et tiges de maïs
- ☐ Citrouilles et courges comestibles
- ☐ Chrysanthèmes d'automne
- ☐ Rabais sur tous les végétaux

Facebook icon, Instagram icon, QR code

Raymond Poutin

**Excavation
en tous genres**

DRAINAGE | TERRE NOIRE | SABLE
CONCASSÉ | POUSSIÈRE DE ROCHES

418 458-2644 | 418 334-6029

5727 Route 112 | Beaulac-Garthby



Meubles ROUSSEAU

164, rue Principale
Lambton (QC)
G0M 1H0

Meubles • Électroménager
Électronique • Informatique et bien plus...

418.486.7782

elran
Fièrement Québécois

Nous payons les taxes sur tous nos ELRAN en magasin
Jusqu'au 31 mai 2026

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi	8 h 30 à 17 h 30
Vendredi	8 h 30 à 18 h 30
Samedi	8 h 30 à 15 h
Dimanche	Fermé

Jonathan Audet et Alexandra Breton, propriétaires
meublesrousseau.com

Suivez-nous sur

cinéma du lac PRÉSENTE PROGRAMMATION Automne 2026

LA PLACE
Dimanche 20 septembre - 13 H 30
Mercredi 23 septembre - 19 H 00

FRANÇOIS.E
Dimanche 27 septembre - 13 H 30
Mercredi 30 septembre - 19 H 00

125, RUE DES MALAISES
Dimanche 4 octobre - 13 H 30
Mercredi 7 octobre - 19 H 00

LE FAUX-MONNAYEUR: L'AFFAIRE BOJARSKI
Dimanche 18 octobre - 13 H 30
Mercredi 21 octobre - 19 H 00

RUE MÁLAGA
Dimanche 25 octobre - 13 H 30
Mercredi 28 octobre - 19 H 00

NINA ROZA
Dimanche 1 novembre - 13 H 30
Mercredi 4 novembre - 19 H 00

RÉDEMPTIONS
Dimanche 8 novembre - 13 H 30
Mercredi 11 novembre - 19 H 00

Tarification:
Adulte 8\$ - Étudiants 5\$ • Carte Ciné 35\$*
*pour 5 films au choix 2 entrées par carte par film

À L'AUDITORIUM DES JARDINS DE LA POLYVALENTE DE DISRAELI
WWW.CINEMADULAC.CA

SYNERFORME DISRAELI

LA RENTRÉE SYNERFORME
RETOUR À LA ROUTINE

4 MOIS • 199\$

DUO : 189\$ CHACUN

MISE EN ROUTE GRATUITE **PUCE D'ACCÈS : 5\$** **TAXES EN SUS**

STEVE
COACH SPÉCIALISÉ

PASCAL
PROPRIO, COACH ET MASSOTHÉRAPEUTE

ICI, TU AVANCES À TON RYTHME, ET SANS JUGEMENT.

Hommes, femmes, jeunes et moins jeunes :
tout le monde a sa place chez SynerForme.

PROMO DU 24 AOÛT AU 30 SEPTEMBRE 2026

POUR INFOS : PASCAL AU 418-281-4611

BOUGE. PROGRESSE. DÉPASSE-TOI.

939, avenue Champlain, Disraeli, Qc G0N 1E0

Ouvert 24H/24 7J/7

Rejoins la famille SynerForme!

23 septembre 2026 **Le Contonier**

Parti Québécois - Debbie Fennety

Par Jacqueline Demers



Son parcours

Originaire de Val des Sources, Debbie Fennety a fait ses études à Sherbrooke se spécialisant en techniques d'éducation à l'enfance.

Elle a commencé sa carrière en tant qu'éducatrice tout en étudiant à temps partiel à l'Université de Sherbrooke où elle a obtenu un baccalauréat multidisciplinaire.

Entre 2000 et 2013, elle s'est fortement engagée dans le mouvement syndical défendant les intérêts des travailleurs et tra-

vailleuses des CPE de l'Estrie, ce qu'elle considère comme une belle expérience. Depuis 2013, la candidate occupe le poste de directrice générale du CPE-BC Univers d'enfants et elle toujours engagée dans la défense du réseau des CPE.

Elle a dirigé d'importants projets de transformation et de croissance dans le domaine de la petite-enfance : deux fusions réussies, trois projets de développement, un agrandissement et deux nouvelles constructions de CPE destinés à répondre aux besoins criants des familles.

Ses priorités

Sa priorité numéro un est d'améliorer les services de proximité en milieu rural. « C'est essentiel pour les petites municipalités rurales qu'on puisse être maître chez nous, de grandir, de travailler et de vieillir dans la dignité. »

D'autres enjeux font partie de ses préoccupations, tels que le recrutement de main-d'œuvre dans la région, le coût de la vie, le trans-

port pour les personnes qui ont besoin de se déplacer pour des soins de santé ainsi que le logement et l'environnement.

Le transport constitue un enjeu municipal et régional. Pour Debbie Fennety, les municipalités doivent se regrouper pour mettre en place des moyens de transport qui répondent aux besoins dont ceux des étudiant.e.s qui doivent se déplacer pour étudier au Cégep

Au niveau du logement, le Parti Québécois (PQ) veut soutenir l'accès à la première propriété, ce qui représente un enjeu important.

Son parti souhaite l'abolition de la taxe de 10 % sur tous les achats usagés. « Si le PQ entre au pouvoir de façon majoritaire, une de nos actions sera d'abolir Santé Québec, on veut décentraliser les services en ramenant ça localement.

Depuis qu'on est dans une grosse structure centralisée comme Santé Québec, c'est difficile de recruter des médecins.

On veut remettre en place les CLSC, mettre des soins de proximité, avoir une diversité de professionnels qui vont travailler pour desservir la population de façon plus locale », ajoute-t-elle.

Pour soutenir et financer les médias écrits communautaires, la politicienne est consciente qu'un budget est alloué pour la publicité aux députés élus.e.s. Toutefois, il y a plusieurs journaux à encourager.

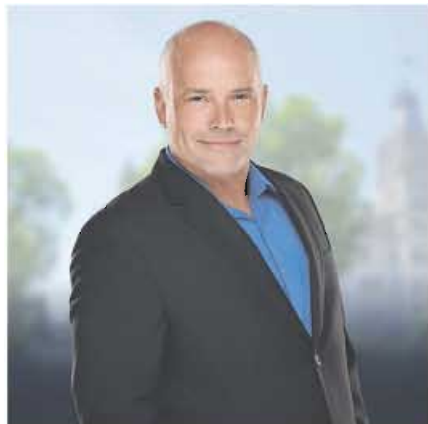
Depuis qu'elle est jeune, la politicienne fait du bénévolat. Cela fait partie de ses valeurs familiales.

« Quand des bénévoles s'impliquent et croient à une bonne cause, ils en sortent valorisés. C'est important d'encourager les gens à donner du temps et à recruter. C'est valorisant de faire du bénévolat mais en même temps il faut le reconnaître », déclare-t-elle.

Les promesses électorales des candidats pour les aînés sont regroupées à C9.

Parti conservateur du Québec - Jimmy Gagnon

Par Jacqueline Demers



Son parcours

Jimmy Gagnon, conseiller municipal à Lac-Drolet, est acériculteur, marié et père de quatre enfants.

Comme entrepreneur, il a appris à travailler fort, à gérer des projets et trouver des solutions simples et efficaces

Très attaché à sa région, il privilégie les services de proximité et souhaite comme député, accorder plus d'autonomie aux municipalités face aux décisions prises à Québec que ce soit en logement, en santé, en développement économique et en infrastructures.

Ses priorités

La bureaucratie ralentit l'embauche des travailleurs étrangers prêts à travailler pour des entreprises, les documents n'étant pas toujours disponibles dans les délais exigés.

Il faut simplifier les démarches et l'objectif du Parti conservateur est d'aider les entreprises à bien rouler.

Le PC veut autonomiser les établissements régionaux pour recruter selon leurs besoins des médecins et des professionnels de la santé et ainsi décentraliser les décisions.

Il faut défendre les services de proximité et permettre l'accès au privé si le public est saturé. Un député ne peut pas régler lui-même le coût de la vie mais peut défendre des mesures qui laisseraient plus d'argent dans les poches des citoyens. en limitant les hausses de taxes et le gaspillage.

Par ailleurs, supprimer la taxe sur le carbone réduirait les coûts de l'épi-

nergie et du logement, facilitant ainsi l'accès à la première propriété.

Le transport en région est un problème et c'est impossible de reproduire le modèle des grands centres. Il faut s'adapter et trouver des solutions crédibles.

Le PC veut encourager la rénovation des logements et simplifier les règles pour faciliter les projets municipaux, car les lois actuelles freinent l'ouverture de nouveaux secteurs.

Le candidat ajoute que les associations de protection des lacs et cours d'eau jouent un rôle important dans la lutte contre les espèces envahissantes et il est favorable à ce qu'elles aient accès à des programmes simples et efficaces.

« Je crois à l'importance de nos médias communautaires qui couvrent des réalités ignorées des grands médias.

Comme député, je les utiliserai pour informer les citoyens et soutiendrai toute recommandation gouvernementale d'investisse-

ment en leur faveur » déclare-t-il.

Pour lui, l'implication des bénévoles dans une municipalité est importante. Il faut reconnaître leur apport, leur offrir du soutien et surtout éviter de les décourager.

Devenez membre du Cantonnier

Pour reconnaître l'importance de la presse écrite locale libre de toute influence commerciale.

Catégories de cartes offertes :

Membre individuel : 10 \$
Membre corporatif et ami : 50 \$
Membre solidaire : 100 \$

Modalités de paiement :

Par chèque : Au nom de Journal le Cantonnier
Adresse : 888, rue Saint-Antoine
Disraeli (Québec) G0N 1E0

Par virement bancaire

Institution 815 / Transit 20274
No de compte 4163044
Référence : membre

Par virement Interac

Courriel : administration@lecantonnier.com
Question : Quelle année
Réponse : 2026
Référence : membre

Parti libéral du Québec - Sylvain Houle

Par Suzanne St-Pierre



Son parcours

Sylvain Houle est travailleur social de formation et est résident de Sherbrooke. Il a près de 40 ans d'expérience en intervention sociale.

De ses années à la direction de la protection de la jeunesse (DPJ), en milieu hospitalier et auprès de communautés autochtones de la Basse-Côte-Nord, il conserve une capacité à composer avec des situations difficiles.

Aujourd'hui, il poursuit son engagement professionnel en pratique privée dans le cadre de services de relation d'aide et de médiation familiale.

À travers toutes ces expériences, Sylvain a toujours eu à cœur d'être présent pour les gens, de les écouter et de les accompagner avec respect et bienveillance.

Il souhaite mettre toute son expérience au service des citoyennes et des citoyens de Mégantic.

Ses priorités

Ses mots d'ordre : rassembler, donner la parole à la population et créer des lieux de rencontre.

Première expérience en tant que candidat à une élection provinciale, Sylvain Houle admet ne pas avoir de réponses toutes faites face aux enjeux comme le *recrutement de la main-d'œuvre* ou le *transport en milieu rural*.

Toutes ces questions sont préoccupantes pour lui mais il aura besoin d'une bonne cueillette de données avant de fournir des réponses concrètes pour la circonscription.

Il constate cependant que l'itinérance s'est fortement accentuée avec la *crise du logement* et les difficultés financières de la population.

Il réagit aussi fortement au *problème de fraude chez les personnes âgées*.

L'objectif des 100 000 logements annoncé par le chef des troupes libérales lui paraît certes ambitieux mais faisable. Sont inclus dans ces chiffres les coopératives d'habitation et les HLM.

Concernant la *pénurie de médecins et d'infirmières en région*, M. Houle croit à la collaboration avec les syndicats.

La télémédecine, l'ajout d'offres de service par des infirmières praticiennes spécialisées, des physiothérapeutes, ergothérapeutes et travailleurs sociaux sont autant de moyens d'ajouter des services pour la population.

Différentes solutions peuvent être envisagées pour la *protection des lacs et des cours d'eau*. Cependant le candidat libéral croit plus à la sensibilisation et à l'information qu'à des mesures strictement administratives.

Les médias locaux et communautaires sont aussi des organes d'information de première importance pour la communauté et il compte bien les soutenir, s'il est élu.

Sylvain Houle travaille actuellement sur un projet concernant l'implication bénévole, qu'il pourra dévoiler en temps et lieu ... à suivre.

Coalition Avenir Québec - François Jacques

Par Sylvie Veilleux



Son parcours

François Jacques sollicite un 3^e mandat comme député.

Alors qu'il était conseiller municipal à Lac-Mégantic, il a rencontré François Legault, ex-premier ministre caquiste.

Celui qui avait perdu le salon funéraire intergénérationnel lors de la tragédie du 6 juillet, se trouvait limité dans la réalisation de projets pour sa région.

François Jacques avait l'ambition de revitaliser sa région et l'ensemble des régions du Québec.

Ses priorités

Son dossier prioritaire : la *vitalité des communautés* et l'*occupation du territoire*. Plusieurs programmes gouvernementaux existent pour aider le maintien ou la mise en place de services de proximité, pour créer et animer les cœurs villageois.

En allant sur le terrain, on sait mieux comment amener les milieux à trouver le meilleur chemin pour obtenir des résultats. S'ajoutent à cela, le *soutien aux organismes communautaires* et à l'action bénévole. « *Une communauté vivante c'est une communauté qui a des bénévoles qui s'impliquent.* »

Garder les travailleuses et travailleurs immigrants qui sont déjà dans les régions est très important pour François Jacques particulièrement en période de guerre tarifaire. En général, ces personnes s'intègrent bien dans les petites communautés.

Une partie de la *pénurie de main-d'œuvre en santé* est réglée à Lac-Mégantic.

« *Les médecins sont au rendez-vous mais nous vivons une pénurie de personnel infirmier* », nous informe le député sortant. Il faut offrir les formations dans les régions, les rendre attrayantes.

Avec Santé Québec comme seul employeur, l'ancienneté des employés quel que soit leur lieu de travail est convenue : un élément attractif selon lui.

Pour *faire face à la hausse du coût de la vie*, il rappelle certains engagements de son parti : bonification du supplément pour l'achat de fournitures scolaires, nouveau crédit d'impôt pour frais de garde en milieu scolaire, 25 000 nouvelles places de garderie à prix abordables, d'ici 2030. D'autres mesures visent les aînés.

Le crédit d'impôt de 7000 \$ pour l'achat d'une première propriété devrait avoir un impact sur le problème de logements.

« *Pour augmenter la construction de logements sociaux, des leviers gouvernementaux existent mais il faut que les municipalités s'impliquent* » selon le candidat.

Par exemple, dans le Haut-Saint-François, 64 logements abordables ont été construits.

L'amélioration du *transport en région* passe par le Plan québécois des infrastructures (PQI) pour la rénovation des routes et de l'ensemble des infrastructures publiques, dont le budget a été augmenté de 13 milliards \$.

Quant au transport collectif, les MRC disposent d'outils pour trouver des solutions selon les besoins des secteurs.

François Jacques soutient déjà les journaux régionaux comme député sortant.

« *Les gens ont besoin d'être informés sur les activités et les actualités locales et régionales. Ce n'est pas tout le monde qui utilise les réseaux sociaux.* »

Les promesses électorales des candidats pour les aînés sont regroupées à C9.

Québec solidaire - Marilyn Ouellet

Par Suzanne St-Pierre



Son parcours

Marilyn Ouellet, originaire de Val-des-Sources et résidente de Dudswell, a un baccalauréat en sciences politiques et études féministes.

Elle oeuvre dans le milieu communautaire depuis une quinzaine d'années, notamment à la Maison Jaune du Haut-Saint-François.

Marilyn Ouellet se présente pour défendre le droit de toutes et tous

à des conditions de vie digne, en plaçant les besoins de la population de Mégantic au cœur de son engagement.

Ses priorités

Pour la candidate, la *crise du logement* est un enjeu majeur dans la circonscription. Assurer un financement adéquat pour entretenir les logements sociaux existants, plafonner les hausses de loyer, créer un registre national des loyers et lutter contre la spéculation immobilière sont autant de moyens d'agir pour assurer un toit pour chacune et chacun.

Pour *attirer et retenir la main-d'œuvre* dans la circonscription, la candidate de Québec solidaire compte sur l'accueil, l'intégration et la formation des personnes immigrantes.

L'amélioration des conditions de travail et l'accompagnement des PME dans la transition font aussi partie des conditions gagnantes.

Madame Ouellet fait de l'*accessibilité aux soins de proximité* un cheval de bataille.

Elle préside depuis trois ans le développement d'une coopérative de santé adaptée à la ruralité

Elle compte ramener les soins de proximité dans nos communautés, réduire le ratio professionnel/patient et décentraliser les budgets et les décisions pour redonner du pouvoir aux travailleuses et travailleurs sur le terrain.

La candidate assure qu'une députée peut être une voix forte pour le logement, le transport dans les milieux ruraux, l'accès aux services publics et le soutien aux plus vulnérables.

Elle prévoit défendre un *financement accru, prévisible et stable pour les organismes communautaires et l'économie sociale*.

Par exemple, hausser le financement des organismes de transport pour bonifier les services, soirs et

fins de semaine.

Pour madame Ouellet, il faut *augmenter le financement des organismes communautaires*, comme les associations de protection des lacs et des cours d'eau. Ils sont des partenaires essentiels pour préserver notre environnement et sont directement liés à la protection de la biodiversité.

La candidate de Québec solidaire soutient évidemment les médias locaux et communautaires qui, selon elle, sont essentiels à la vitalité de nos communautés.

Madame Ouellet est un exemple d'engagement, elle qui consacre plus de 30 heures au bénévolat par semaine. Ces organismes communautaires autonomes sont, pour elle, des lieux extraordinaires de mobilisation citoyenne.

Les promesses électorales des candidats pour les aînés sont regroupées à C9.

Les candidats et candidates sont interpellés

Un front commun de cinq associations de lacs de la région

Par l'Alliance régionale pour l'avenir de nos plans d'eau

Partout au Québec, nos plans d'eau subissent des pressions croissantes : prolifération des espèces exotiques aquatiques envahissantes (EAE), détérioration de la qualité de l'eau et floraisons de plus en plus hâtives de cyanobactéries.

Les associations de lacs, soutenues par les bénévoles et les municipalités, sont aux premières lignes pour intervenir, mais leurs moyens financiers et techniques demeurent extrêmement limités face à l'ampleur des défis.

À la suite de son assemblée générale 2026, la Fédération québécoise de défense des lacs et cours d'eau (FQDLC) et nos cinq associations régionales relaient trois demandes prioritaires auprès de l'ensemble des aspirants députés.

Les trois demandes

- Soutenir la création d'un programme permanent, technique et financier permettant aux associations de lacs de prévenir, contrôler et gérer les espèces aquatiques exotiques envahissantes.

- Rétablir les services de laboratoire accessibles aux organismes à but non lucratif et aux organismes publics afin d'assurer le suivi de la qualité de l'eau à un coût abordable.

- Lancer une campagne nationale de communication et de sensibilisation grand public pour contrer la propagation des espèces aquatiques exotiques envahissantes.

Une question directe posée aux candidates et candidats

Si vous êtes élu(e) le 5 octobre prochain, est-ce que vous vous engagez à porter ces trois demandes auprès de votre formation politique et à l'Assemblée nationale?

Les aspirants députés avaient jusqu'au 25 septembre pour transmettre leur engagement officiel. Un bilan complet des réponses reçues sera remis à la FQDLC.

« La protection de nos lacs dépasse largement les frontières municipales et les lignes partisans. Il s'agit de préserver notre environnement, la valeur de notre

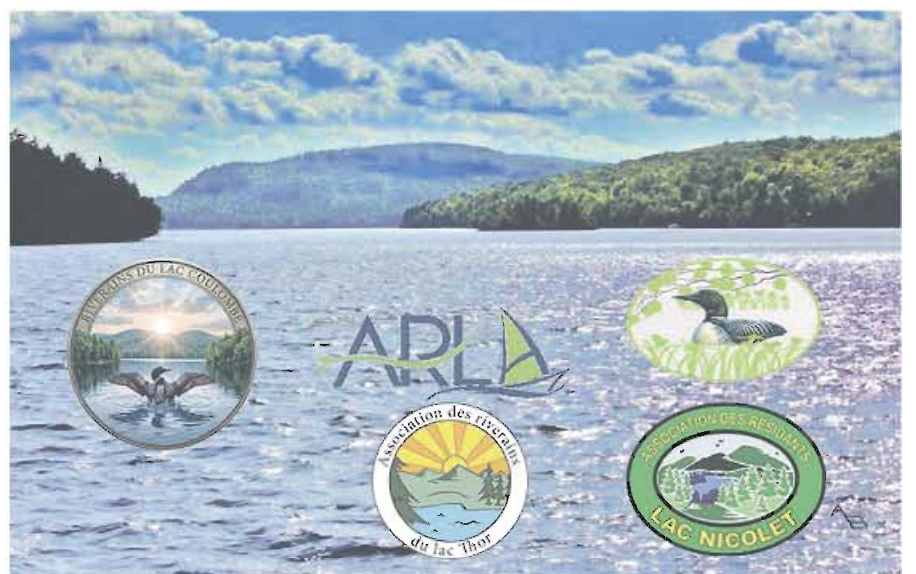
patrimoine naturel et la qualité de vie que nous léguons aux générations futures », affirme Michel Murphy, président de l'ARLC.

« Face à la menace constante des espèces envahissantes et aux risques pour la santé de nos écosystèmes aquatiques, les organismes de terrain ne peuvent plus porter ce fardeau seuls. Nous avons besoin d'engagements gouvernementaux fermes et durables » renchérit le président de

l'ARLA, Daniel Sabourin.

À propos des associations partenaires

L'ARLC, l'ARLA, l'ARLN, l'ARLT et le Club de chasse et pêche du comté de Wolfe regroupent plus d'un millier de riverains, d'usagers et de passionnés de la nature engagés quotidiennement dans la conservation, la protection et la mise en valeur des lacs Coulombe, Aylmer, Nicolet, Thor et Breeches.



Le 1^{er} octobre, une journée pour les personnes âgées

Par Louise Couture

Les journées thématiques se multiplient dans notre calendrier. À tel point qu'on pourrait parfois se demander si les 365 jours de l'année suffiront pour souligner toutes les causes, célébrations et personnes qui méritent notre attention.

Entre les fêtes officielles, les anniversaires et les commémorations personnelles, les occasions de se souvenir et de reconnaître les autres ne manquent pas.

Après la Fête du Travail en septembre, voici qu'octobre nous invite à tourner notre regard vers celles et ceux qui ont contribué à bâtir nos familles, nos communautés et notre société.

En effet, le 1^{er} octobre est reconnu comme la Journée nationale des aînés au Canada. Cette journée s'inscrit dans une initiative internationale instaurée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1990 afin de mettre en lumière la contribution des personnes âgées à la société.

Le Canada l'a officiellement adoptée en 2011 sous l'appellation

« Journée nationale des aînés ».

Partout au pays, cette journée est soulignée grâce à l'implication de nombreux organismes communautaires et d'associations dédiés, dont la FADOQ bien connue ici au Québec.

Des activités de toutes sortes sont organisées pour favoriser les rencontres, briser l'isolement et reconnaître l'apport inestimable des aînés.e.s. dans nos milieux de vie.

Dans notre région, la FADOQ de Disraeli tiendra une activité spéciale le 11 octobre afin de souligner cette journée. Les détails seront diffusés prochainement sur les réseaux sociaux de l'organisme.

Par ailleurs, le comité Bientraitance de la Table de concertation des personnes âgées (TCPA) du Granit présente la pièce de théâtre *En quête de votre argent* du Théâtre Parminou.

La fraude est un enjeu qui touche actuellement de nombreuses personnes âgées.



Il est primordial de saisir chaque occasion pour informer, sensibiliser et outiller la population.

L'événement, présenté par Desjardins, se tiendra gratuitement le dimanche 27 septembre à 14 h, sur la Scène Desjardins de la Salle Montignac à Lac-Mégantic.

Au-delà des célébrations officielles, chacune et chacun peut poser un geste simple mais signi-

ficatif. Un appel, une visite ou un message à un.e aîné.e de notre entourage peut faire toute la différence.

Cette journée nous rappelle l'importance de prendre le temps de témoigner notre reconnaissance envers celles et ceux qui, par leur expérience, leur engagement et leur sagesse, enrichissent notre communauté jour après jour.

Milieu de travail : Portrait Harcèlement et violence

La CNESST a dressé un portrait de la violence, du stress et du harcèlement au travail entre 2019 et 2022. Ce portrait a été réalisé dans le cadre du projet de loi 42 visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail.

Violence au travail

En 2022, plus des trois quarts des lésions attribuables à la violence physique se retrouvent dans les secteurs des soins de santé et de l'assistance sociale (54,4 %) et de l'enseignement (22,5 %).

Dans le milieu scolaire, la proportion des lésions où l'étudiant est l'agent causal est passée de 10,3 % en 2019 à 19,4 % en 2022.

Au total, 3 362 lésions attribuables à la violence ont été recensées en 2022. La violence physique a augmenté de 25,8 % depuis 2019, tandis que la violence psychique ou psychologique a diminué de 14,7 %.

Les femmes sont particulièrement touchées. Bien qu'elles représentent 47,4 % des personnes couvertes par le régime, elles ont subi 73,8 % des lésions de violence physique et 65,7 % des lésions de violence psychique.

Stress et harcèlement

Les lésions acceptées attri-

bueables au stress ont diminué de 9,3 % entre 2019 et 2022. Le stress aigu, associé notamment à des situations imprévisibles ou sur lesquelles la personne a peu de contrôle, représente 77 % des lésions liées au stress. Le stress chronique, quant à lui, peut mener à long terme à l'épuisement professionnel.

Les dossiers ouverts pour harcèlement psychologique sont passés de 1 259 en 2019 à 542 en 2022, tandis que ceux pour harcèlement sexuel sont passés de 52 à 25.

Ces diminutions doivent être interprétées avec prudence : les statistiques concernent les dossiers et lésions reconnus par la CNESST et ne représentent pas nécessairement toutes les situations vécues. Plusieurs victimes hésitent encore à porter plainte ou abandonnent leurs démarches.

Source : CNESST, Statistiques sur la violence, le stress et le harcèlement en milieu de travail 2019-2022; Centre d'études sur le stress humain.



La vie après Toi, le deuil animalier

Une épreuve profonde et réelle

Par Mylène Croteau

Le deuil animalier est une épreuve profonde et réelle, comparable à la perte d'un membre de la famille. Il engendre une immense tristesse face au vide du quotidien, de la culpabilité et parfois un sentiment d'isolement si l'entourage minimise cette douleur.

Imaginez un individu, n'ayant pu procréer. Il aurait voulu fonder une famille. Il adopte donc un chat ou un chien. Ou les deux. Le besoin d'être un substitut parental se fait sentir.

Il veut éduquer son compagnon et partager avec lui certaines de ses activités de loisirs. De plus, le fait d'être attendu au retour du travail revêt une grande importance.

Prenons maintenant l'exemple d'un couple de personnes âgées. Un canidé leur tient compagnie et cela les motive à conserver un mode de vie actif, car il a besoin de marcher.

Bonaparte, Caramel, Coquine, Fido, Miloup, Tiger ou Yansue est

en santé, sociable, obéissant et démontre une infinie tendresse pour ses deux humains préférés. Mais ils doivent déménager dans une résidence pour personnes âgées, sans leur bébé poilu. Là se joue un véritable drame, un déchirement sans nom.

« Parce que le départ de notre animal représente un réel deuil, les moments suivant cette perte seront difficiles à vivre et chacun le vivra différemment.

Certains auront besoin que l'animal conserve encore une grande place dans leur milieu de vie en y installant son urne, ses jouets ou des photos alors que d'autres effaceront toute trace de son passage.

Dans tous les cas, le deuil évoluera et traversera en général quatre grandes étapes (choc, déni, colère et acceptation) qui vous feront vivre toutes sortes de sentiments qu'il vous faudra accepter de ressentir. Le temps pour traverser ces étapes sera différent

selon chaque personne, il faut se donner le temps nécessaire. » (1)

Comment je vis le vieillissement de mon animal?

Le temps a passé trop rapidement. Je n'ai pas vu défilé ses 11 ans qui viendront en décembre. Je ressens une nouvelle émotion. Une anxiété de séparation avec ma Yansue. Oh! Ce n'est pas une angoisse sourde et invalidant mon quotidien, mais quand je la vois, j'y pense davantage.

Je serai de la catégorie des inconsolables. Je le dis franchement. J'aimerais autrement, différemment, et créerai une autre relation avec un autre petit être canin merveilleux. Je ne suis pas pressée, ma Yansue est là, toute frétilante, son horloge interne sachant que je m'en reviens bientôt à notre domicile. Son monde. Et le mien. Le nôtre.

(1) Source : Ordre des psychologues du Québec, site Internet, www.amvq.quebec



Yansue, la campagne à la toison dorée de l'auteur de ce texte. Crédit photo : Mylène Croteau

Mégantic

DEBBIE
FENNETY

Parti
Québécois

Sylvain Gauthier, agent officiel du Parti Québécois

À vos bulbes, prêts, plantez!

Par **Émilie Gagnon**, collaboration spéciale du **Centre jardin du lac Aylmer**

Tanné des printemps gris et maussades? Avouons-le : à la fin de l'hiver, on est tous un peu à boutte! Alors, quand les premiers bulbes commencent enfin à pointer le bout du nez à travers les dernières traces de neige, c'est tout un spectacle! Pour vous offrir ce petit coup de bonheur et de couleur d'avril à juin, le secret se joue dès maintenant : on plante cet automne!

Quand les planter?

Dans notre région, la plantation se

fait de la fin septembre jusqu'à la fin octobre. L'important est d'offrir aux bulbes le temps de bien s'enraciner avant que le sol ne gèle.

Où et comment?

La majorité des bulbes aiment le soleil et un sol bien drainé. La règle d'or : plantez le bulbe, la pointe vers le haut, à une profondeur équivalant à trois fois sa taille. Si vous vous trompez de sens, pas de panique! Le bulbe est assez débrouillard pour retrouver la surface.

Et les écureuils?

Ils raffolent des tulipes et des crocus, mais boudent généralement les narcisses, les alliums et les muscaris. Notre truc de pro? Saupoudrez du fumier de poule granulaire après la plantation : cela aide à éloigner les petits gourmands tout en nourrissant le sol. Un beau deux pour un!

Créez de l'impact!

Dans les plates-bandes, plantez en groupes : une belle touffe de tulipes a tellement plus d'impact

qu'une fleur isolée! Et dans la pelouse? Les petits bulbes comme les crocus, les scilles et les perce-neiges peuvent être naturalisés directement dans le gazon. Plantés à la volée, de façon aléatoire, ils créeront un joli pré fleuri très tôt au printemps. À essayer cette année!

Alors, envie d'un printemps haut en couleur? À vos plantoirs, et bonne plantation!

Centre jardin du Lac Aylmer

819 449-3809

Musik'ART pour souligner les Journées de la culture

Pour la troisième année, l'événement Musik'ART s'inscrit dans la programmation des Journées de la culture. **La Cène du Lac du Sanctuaire des Arts de Beau-lac-Garthby** vous propose le samedi 26 septembre une rencontre entre l'art, la musique et le terroir de nos régions. Cette journée Portes ouvertes, gratuite pour

tous, débutera à 10 h et se poursuivra jusqu'à 17 h.

Huit artistes en arts visuels, peintres et sculpteurs, seront disponibles pour présenter leurs œuvres et discuter avec le public de leur art et de ce qui les inspire. S'ajouteront des œuvres réalisées par les artistes du CARA (Centre des artistes de la région des Ap-

palaches) à l'aide des mannequins de l'entreprise Setlakwee Mode.

Deux entreprises des environs feront également découvrir leurs produits avec possibilité de dégustation dans des domaines aussi différents que charcuteries, fromages, miel et plusieurs autres.

Pendant la journée, des musiciens se produiront sur la scène, créant

ainsi une ambiance appropriée aux échanges et aux discussions avec les artistes et les producteurs.

Découvrez Musik'ART et la Cène du Lac, un lieu voué au rayonnement de la culture.

Source : France Doyon

www.lacenedulac.com

Savez-vous tout ce que votre pharmacien(ne) peut faire *pour vous?*

- Vaccination (grippe, zona, tétanos, etc)
- Suivi de maladies chroniques (hypertension, diabète, et plus)
- Mesure/installation bas support
- Contraception hormonale
- Cessation tabagique
- Location orthopédie
- Santé voyage
- Et bien plus encore!

Notre équipe Brunet est là pour simplifier votre parcours santé



Cindy Bossé & Jordan Gouin-Daigle
Propriétaires affiliés à



240, Saint-Joseph Est, Disraeli **418 449-3436**

HORAIRE RÉGULIER
Lundi au vendredi : 9 h à 20 h
Samedi : 9 h à 17 h
Dimanche : 10 h à 17 h

PENSEZ À RÉSERVER DÈS MAINTENANT !

Profitez d'une remise postale pouvant aller jusqu'à 125 \$ sur l'achat de 4 pneus neufs sur toutes nos marques. **Faites vite!**

VALIDE DU 30 SEPTEMBRE au 1^{er} DÉCEMBRE 2026

Yvan Doyon et Fils inc.
479, rue Champlain, Disraeli
418 449-3238



Le Spécialiste est une marque de Uniselect inc. Tous droits réservés.

23 septembre 2026

Le Cantonier

Prenez soin de votre santé chez Natur-Santé

Par Sabrina Marcoux, propriétaire

L'automne est à nos portes et cela vient aussi avec des variantes de température. Il est donc important de penser à renforcer son système immunitaire à l'approche des changements de saisons à venir.

Il est possible de prévenir les virus avec l'échinacée par exemple, une plante que tous connaissent, ou presque.

Cette plante peut être prise en prévention ou pour combattre une infection respiratoire. Elle aura comme action de stimuler les globules blancs qui viennent à la défense de ce qui peut aggraver le corps: bactéries, virus et autres. Bien entendu, c'est une option parmi tant d'autres.

On vous propose également une vaste gamme de produits de marques réputées et fiables qui contribueront grandement à votre

mieux-être : probiotiques, vitamines, phytothérapie, homéopathie, etc.

Vous n'avez qu'à passer en boutique afin d'obtenir plus d'informations ou de conseils, il nous fera plaisir de vous servir.

Chez Natur-Santé, boutique de produits naturels, vous retrouverez plusieurs produits de santé naturels adaptés aux besoins de tous, les petits comme les grands!

Notre boutique offre aussi un service de conseils personnalisés accompagnés de services de consultations en homéopathie, en hormonothérapie et en naturopathie.

Au plaisir de vous servir et de répondre à vos besoins!



Natur-Santé inc.
Produits naturels

733 boulevard Frontenac Ouest
Thetford Mines | 418 334-1071

Heures d'ouverture

Lundi au mercredi | 9 à 17 h
Jeudi | 9 à 19 h
Vendredi | 9 à 18 h
Samedi et dimanche | Fermé

733 Boulevard Frontenac Ouest
Local 104-A | Thetford Mines
418 334-1071

Sabrina Marcoux
Propriétaire de Natur-Santé
Naturopathe

Et si le meilleur médicament était de bouger?

Par Pascal Naud, propriétaire de Synerforme

On cherche souvent des solutions compliquées pour avoir plus d'énergie, moins de raideurs musculaires ou un avoir plus de force physique. Pourtant, une partie de la réponse se trouve dans quelque chose de très simple : bouger davantage.

Pas besoin de courir un marathon ni d'être déjà « en forme » pour commencer.

L'activité physique appartient à tout le monde

À 16 ans comme à 75 ans, actif depuis toujours ou complètement rouillé, chaque mouvement

compte. Une marche, quelques minutes de vélo, des exercices de renforcement, d'équilibre ou de mobilité : le corps humain est fait pour bouger et il s'adapte progressivement à ce qu'on lui demande.

Avec les années, rester actif devient encore plus important. La force aide à conserver son autonomie, l'équilibre réduit le risque de chute et l'endurance facilite les tâches du quotidien.

Le piège, c'est d'attendre d'avoir perdu du poids, d'avoir plus d'énergie, d'être moins raide ou que le « bon moment » arrive.

Mais on n'a pas besoin d'être en forme pour commencer à bouger.

On bouge justement pour améliorer sa forme. En présence d'une maladie, d'une blessure, de limitations importantes ou après une longue période d'inactivité, l'avis d'un médecin ou d'un professionnel de la santé peut être indiqué. Bouger oui, mais progressivement et selon ses capacités.

Et oubliez la comparaison. Dix minutes peuvent être une victoire. Deux séances par semaine peuvent être un excellent départ.

C'est aussi dans cet esprit que SynerForme souhaite contribuer à la santé physique de sa communauté : offrir un endroit où chacun peut bouger, progresser à son rythme et prendre soin de sa santé, peu importe son âge ou son point de départ.

Parce qu'au fond, l'activité physique n'est pas seulement une question de performance ou d'apparence. C'est une façon de préserver sa liberté, son énergie et sa qualité de vie.

Alors, qu'est-ce que vous pouvez faire aujourd'hui pour bouger un peu plus qu'hier?



ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Résidentiel - Commercial - Industriel
Agricole - Ligne haute tension

J'appuie fièrement mon Cantonnier!

95A, Saint-Patrick
St-Joseph de Coleraine
Québec G0N 1B0
418 423-2092
MAXIME MOISAN PROPRIÉTAIRE info@nfaucher.ca KOHLER

Catherine Morency | **NOTAIRE**
CONSEILLÈRE JURIDIQUE

Soutient fièrement son Cantonnier

Téléphone : 418 755-0812
Télécopieur : 418 755-0382
catherinemorency@notarius.net



*Course sur route***Les maîtres Gaulois débute la saison en lion***Par André Garon*

Fannie Royer, du groupe des maîtres des Gaulois remporte la première place au 5 km de Blainville. Crédit photo : André Garon

Les 13 et 19 septembre, les athlètes du groupe d'entraînement des maîtres des Gaulois entreprenaient leur saison automnale pour prendre part à des courses sur route.

Le 13 septembre, Fannie Royer a réalisé toute une performance lors du 5 km de Blainville. Elle a retranché 7 secondes à son record personnel pour couvrir la distance en 18 minutes 31 secondes. Elle remportait ainsi la première place dans sa catégorie d'âge.

Qui plus est, elle avait été invitée dans le groupe élite de douze femmes en catégorie ouverte. Elle a très bien tiré son épingle du jeu en terminant au quatrième rang.



Pascal Fortin triomphe au 5,5 km du Défi des 4 versants

Quant à Pascal Fortin, le 19 septembre, il participait à la 13^e édition du Défi des 4 versants à Saint-Elzéar en Beauce. Lors de l'épreuve de 5,5 km, François a triomphé dans la catégorie des 40 ans et

plus. Il a enregistré un chrono de 23 minutes et 30 secondes. La semaine précédente, à Blainville, il avait terminé au deuxième rang de sa catégorie avec une nouvelle marque de 21 minutes 16 secondes.

Pour sa part, Linda Vachon a décroché au Défi des 4 versants la deuxième position chez les 40 ans et plus à l'épreuve du 12,5 km. Elle a parcouru la distance en 1 heure 1 minute et 18 secondes.



Linda Vachon, 1^{re} position au 10 km de Rimouski. Crédit photo: André Garon

Le 13 septembre à Rimouski, celle-ci remportait l'épreuve de 10 km de sa catégorie en réalisant un temps de 49 minutes 52 secondes. Il s'agissait là également d'un record personnel.

Finalement, la recrue Sarabel Samson a pris le 6^e rang dans son groupe d'âge lors du 10 km de Thetford. Elle a inscrit une nouvelle marque personnelle de 54 minutes 30 secondes.

*Camp intensif en cirque***Une expérience enrichissante pour Charles Dubois-Michaud***Par André Garon*

Cette année encore, l'École nationale de cirque de Montréal a offert aux jeunes de 9 à 17 ans, des camps intensifs de perfectionnement. D'une durée de deux semaines pour les 13-17 ans, ces camps permettent aux jeunes d'explorer différentes disciplines circassiennes.

Charles Dubois-Michaud, de la concentration en arts du cirque de la Polyvalente de Disraeli, prenait part à ce camp et il en est revenu avec une très grande satisfaction. « J'ai vraiment aimé, c'était très intense, les entraîneurs savaient rendre cela plaisant », de commenter ce dernier.

Le camp réunissait pas moins de 50 participant.e.s en provenance des États-Unis et du Canada. Le camp, qui comptait une quinzaine de francophones, se déroulait principalement en anglais.

Charles a pris part à des formations en banque, en main à main avancée et en équilibre, mais aussi à de nouvelles disciplines, comme le mât chinois et les colonnes à trois. Le camp se concluait par un spectacle devant parents et amis.

Il ressort grandi de cette expérience qu'il aimerait répéter.



Charles Dubois-Michaud, Camp intensif 2026 de l'École nationale de cirque de Montréal.

Avançons

Pour défendre notre économie contre Donald Trump

avec **Roch Gamache**
Lotbinière-Frontenac

Vote par anticipation
27 et 28 septembre
Jour du vote
5 octobre



Agente officielle Équipe Christine Fréchette - Coalition Avenir Québec



Équipe Christine Fréchette





Où voter

Une véritable chaîne de solidarité

L'entraide qui revient à la communauté



De gauche à droite, du CERD, Guylaine Parent, coreprésentante du CA et Isabelle Roberge, directrice. Du Comptoir familial de Disraeli, Rachel Simard, présidente et Diane Rochefort, vice-présidente. Crédit photo : Mylène Croteau.

Le Centre d'entraide de la région de Disraeli (CERD) a récemment reçu une belle marque de confiance du Comptoir familial de Disraeli, qui lui a remis un don de 3 000 \$ afin de soutenir sa mission.

« Le geste est d'autant plus apprécié qu'il a été posé spontanément. Recevoir un don est toujours précieux pour notre organisme, mais la proactivité de l'équipe du Comptoir familial prend une signification particulière. Nous y voyons une véritable marque de confiance envers le CERD, son équipe et le travail accompli auprès de la population », souligne Isabelle Roberge, directrice générale du CERD.

Cette contribution à la mission générale permettra au CERD de soutenir ses différentes actions auprès de la population du secteur sud de la MRC des Appalaches. Notamment, l'aide alimentaire, l'accueil et l'accompagnement, les activités de socialisation ainsi que les ateliers et les formations.

Des objets qui connaissent plusieurs vies

Le don du Comptoir familial illustre aussi à merveille la force de l'économie circulaire et de l'entraide locale.

Chaque article donné au Comptoir par une personne de la communauté peut connaître une deu-

xième vie plutôt que de prendre le chemin de l'enfouissement. Vêtements, articles ménagers et autres objets peuvent ainsi être réutilisés par d'autres personnes, tout en demeurant accessibles à faible coût.

Ce modèle contribue à réduire le gaspillage, favoriser le réemploi et préserver l'environnement. Son impact ne s'arrête pas là : les activités du Comptoir lui permettent également de redonner à la communauté. Le don de 3 000 \$ remis au CERD en est un bel exemple. Une véritable chaîne de solidarité locale!

Des bénévoles engagés

Rien de tout cela ne serait possible sans l'engagement des bénévoles. Leur présence est essentielle au fonctionnement du Comptoir familial et du CERD et permet aux organismes de poursuivre leurs activités au bénéfice de toute la communauté.

Remerciements

Le CERD tient à remercier chaleureusement Rachel Simard, présidente du CA du Comptoir familial de Disraeli, le conseil d'administration, l'équipe et les bénévoles pour ce généreux don de 3 000 \$ et aussi pour leur travail quotidien.

Source : CERD

Le Comptoir familial de Disraeli

Le Comptoir familial de Disraeli est un organisme à but non lucratif, existe grâce à des personnes assidues depuis plus d'une trentaine d'années. Sans oublier une équipe dévouée de bénévoles.

Saviez-vous que bon an mal an, cette équipe est composée de plus d'une trentaine de personnes?

En effet, ces bénévoles voient au bon fonctionnement du comptoir en exécutant de multiples tâches, allant de l'administration de l'organisme, du tri des dons, du classement, de l'entreposage, du nettoyage et j'en passe, et ce, jusqu'à la vente finale.

Saviez-vous qu'une des missions du comptoir familial de Disraeli est de redonner à la communauté?

Redonner sous forme de dons à différents organismes partageant des valeurs humaines et communautaires, redonner par des dons de matériel à des particuliers traversant des épreuves difficiles ou par le fait de redonner en accordant une seconde vie à des articles et des vêtements qui

autrement se seraient retrouvés à surcharger les poubelles.

Par vos dons, aidez-nous à redonner au suivant. Merci!

Source : CA du Comptoir familial



VOTRE TEMPS. LEUR IMPACT.



NOUS RECRUTONS !

TÂCHES PRINCIPALES :

- ✓ TRI DES DONS REÇUS
- ✓ RÉCUPÉRER ET OPTIMISER LE RECYCLAGE DES OBJETS REÇUS
- ✓ ÉTIQUETTER ET PLACER LES DONS DANS LE MAGASIN



Le jeudi soir, à 19 h, c'est la Soirée Bingo, à la salle communautaire de l'Aréna de Lambton!

Organisé par la Fabrique Saint-Vital, courez la chance de gagner le gros lot de 500 \$ et le tirage moitié-moitié.

Dates des bingos

7 septembre, 15 octobre, 19 novembre, 17 décembre, 18 février 2027, 18 mars, 15 avril et 20 mai.

Bienvenue à toutes et à tous!

Communiquez avec le Cantonnier pour faire connaître vos activités communautaires

Le Centre d'action bénévole des Appalaches (CAB)

Partenaire du développement social dans son milieu

Par Mylène Croteau



Marie-Josée Binette, directrice générale du CAB et Annik Grimard, lors de la remise du don de 500 \$. Crédit photo : Annik Grimard

Don de Services Financiers Annik Grimard

Dans le cadre de son travail comme représentante en épargne collective, Annik Grimard a obtenu un don de 500 \$ de Fidelity Investments.

Pour 2026, elle a choisi le Centre d'action bénévole des Appalaches (CAB), pour, dit-elle, « leur mobilisation et leur ouverture à aider la communauté au sens large, sans préjugés envers les bénéficiaires. » Ainsi, le soutien pécuniaire offert au CAB a servi à la construction du four à pain communautaire, en juin dernier.

Nouvelles du CAB

• Vous êtes proche aidant.e? Contactez l'organisme pour connaître les services offerts.

• Vous avez plus de 65 ans? Accompagnement-transport disponible pour vos rendez-vous. Com-

posez le 418 458-2737, poste 2 et demandez Joanne.

• Nouvelles heures d'ouverture : lundi au vendredi, de 12 h à 16 h.

• Depuis septembre, les activités du lundi auront lieu le mercredi.

• Recherche de personnes désirant donner quelques heures le jeudi après-midi, pour l'accueil ponctuel au CAB. Appeler au 418 458-2737 ou passez au CAB!

• Grâce à la collaboration des bénévoles des Fermières de Stratford, les métiers à tisser sont prêts à reprendre du service! Vous aimez le tissage ou souhaitez découvrir cet artisanat traditionnel? Pour information ou pour manifester votre intérêt, communiquez avec nous au 418 458-2737, poste 2. Johanne vous répondra!

Le bénévolat, une activité qui fait du bien!

centre d'action bénévole
des Appalaches

S'impliquer comme bénévole, c'est rester actif, créer des liens et donner du sens à son temps.

Les aînés jouent un rôle essentiel dans notre société : **leur expérience, leur écoute et leur présence sont précieuses.**

Rejoignez un réseau de bénévoles et continuez à faire la différence, à votre façon.

CONTACTEZ VOTRE
Centre d'action bénévole :
418 458-2737 poste 4
developpement@cabappalaches.org

S'entraider, volontiers

S'engager, volontiers

S'épauler, volontiers

Les activités d'octobre

• Mercredi 30 septembre : Cuisine collective, de 9 h à 11 h 30.

• Samedi 3 octobre : Sac à 5 \$ au comptoir familial du CAB.

• Mercredi 7 octobre : De 13 h 30 à 15 h, « Un moment pour nous », à la salle des Loisirs.

• Mercredi 28 octobre : Dîner com-

munautaire. Réservation obligatoire au 418 458-2737, poste 5.

• Mercredi 28 octobre : Conférence « Germinations et micro-pousses », après le dîner communautaire.

• Vendredi 30 octobre : Soirée Bingo des Loisirs, à 19 h, à la salle des Loisirs. Coût : 16 \$.

DÉPISTAGE AUDITIF SANS FRAIS*

JOURNÉE SPÉCIALE
SANS RENDEZ-VOUS

MARDI 6 OCTOBRE
DE 9H00 À 17H00

AudiSon

Centre auditif Smith & ass.
audioprothésistes

On s'occupe de vos oreilles et on prend soin de vous!

Depuis 15 ans



1351, RUE NOTRE-DAME EST, # 250, THETFORD | 418 333-2318

*Offre permanente. 18 ans et plus.



GROUPE
MORIN GAGNON
COURTIERS IMMOBILIERS

BORDS DE L'EAU
FERMETTES
TERRES À BOIS

Vincent Morin
B.A.A, Courtier immobilier agréé, DA
418-281-4666
vmorin@vmorin.com

Nathan Gagnon
Courtier immobilier résidentiel et commercial
418-341-0344
info@courtierngagnon.com

*Appelez-nous maintenant
pour une évaluation gratuite
de votre propriété*



Toutes nos propriétés sur : vmorin.com



LAC AYLMEYR
825 Rue Lavoie, Disraeli - Somptueuse propriété de 1,27 acre directement sur le lac Aylmer, avec 155 pieds de rivage du côté sud offrant de magnifiques couchers de soleil sur l'eau. Résidence de prestige de 6 chambres et 3 salles de bain. 1,395,000 \$



GRAND LAC ST-FRANÇOIS
5751-5761 Ch. Benoit-Giguère, Ste-Praxède - Superbe résidence agrandie et rénovée au goût du jour en 2021. Style contemporain, aire ouverte, foyer 4 faces au salon. Terrain aménagé de 12 696 pi.ca. en plus d'un terrain derrière de 26 349 pi.ca.



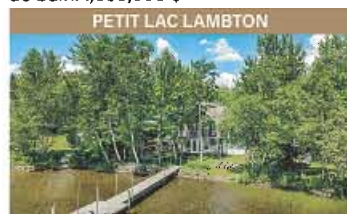
GRAND LAC ST-FRANÇOIS
660 Route 263, St-Romain
Magnifique propriété érigée sur un terrain de 21 098 pi² avec 102 pieds de façade directement au bord de l'eau. 3 chambres à coucher, un bureau, et une grande salle de bains. 799,000 \$



GRAND LAC ST-FRANÇOIS
694 Chemin du Barrage, St-Joseph-de-Coleraine - Propriété d'exception au style unique aux plafonds cathédrales, 2 chambres, 2 salles de bain. Grand pavillon 3 saisons avec zone BBQ. Terrain intime de 16 910 pi.ca. dont 102 pi. de façade sur une magnifique PLAGE. 1,199,000 \$



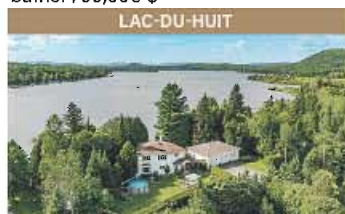
GRAND LAC ST-FRANÇOIS
5663 Chemin Léturneau, Ste-Praxède - RARETÉ, PLAGE privée au bord de l'eau. Terrain de +/- 15 000 pi.ca. boisé avec 100 pi de façade sur le lac. Puits artésiens récent, système septique en place. Idéal pour votre futur projet de construction.



PETIT LAC LAMBTON
228 Chemin du Petit Lac, Lambton
Charmante propriété riveraine de 3 chambres à coucher, offrant une magnifique vue sur le lac. Érigée sur un terrain de 11 234 pi², elle bénéficie de 68 pieds de façade au lac. Abri d'auto et une partie garage au rez-de-jardin. 499,000 \$



LAC ELGIN
137 Rang Beau-Lac, Stratford
Très beau chalet/maison rénovée récemment. Terrain intime de 14 119 pi², avec 65 pi de façade au lac. Offrant 2 chambres, planchers radiants et fenestration abondante avec vue sur le lac.



LAC-DU-HUIT
152 Rue des Cèdres, Adstock
Grande propriété de 3 chambres, 2 salles de bains, 2 salles d'eau, vaste aire ouverte. Garage triple construit en 2010. Terrain INTIME de 29 265 pi², 200 pi de façade au bord du Lac-du-Huit. 949,000 \$



LAC ROND
130 Chemin du Lac-Rond, St-Joseph-de-Coleraine - Magnifique chalet 4 saisons de 2 chambres à coucher et possibilité d'en aménager une 3°. Terrain intime de 38 619 pi.ca. avec 130 pi de façade sur le paisible lac Rond. 549,000 \$



LAC DROLET
Route de la Station, Lac Drolet
Terre à bois de 46 acres est bordée par le lac du Rat Musqué. Située sur une route déneigée en hiver, Hydro disponible et droit de construction (art.59 CPTAQ). Excellent secteur pour la chasse en zone 4. 199,000 \$ +TPS/TVQ

CÉLÉBREZ LA MAGIE D'HALLOWEEN AVEC NOTRE SÉLECTION FESTIVE DE CHOCOLATS ET BONBONS GOURMANDS DISPONIBLES DANS VOTRE PHARMACIE !

Pharmacie Alexandre Du Brule • affiliée à



400, rue Champlain,
Disraeli, QC G0N 1E0
418 449-3081

Faites le plein de
douceurs colorées
pour régaler et faire
sourire tous les petits
monstres de votre
quartier !



Venez chercher
votre dessin et
rapportez-le colorié
avant le 31 octobre 2026
pour participer à notre
tirage !